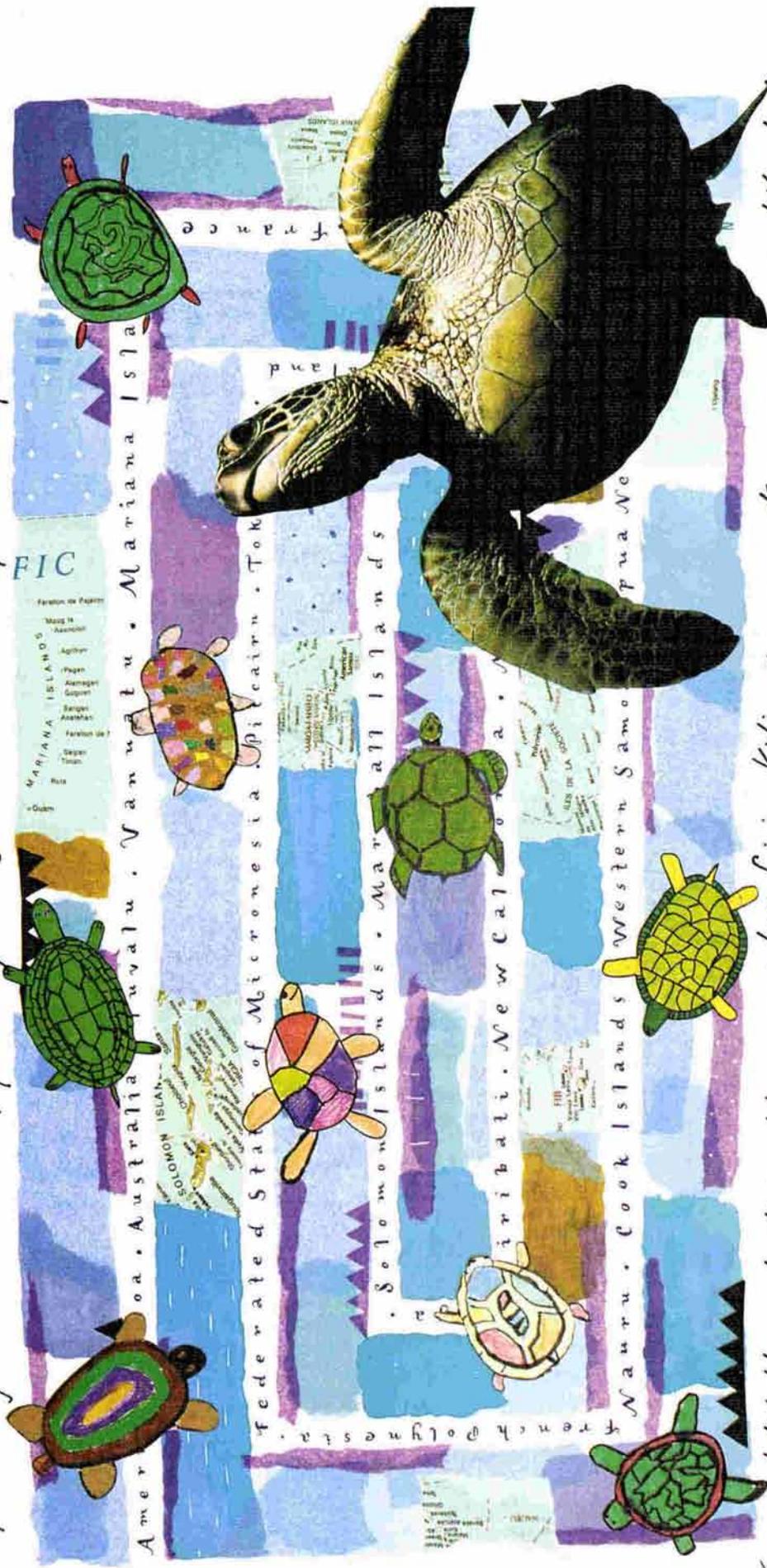
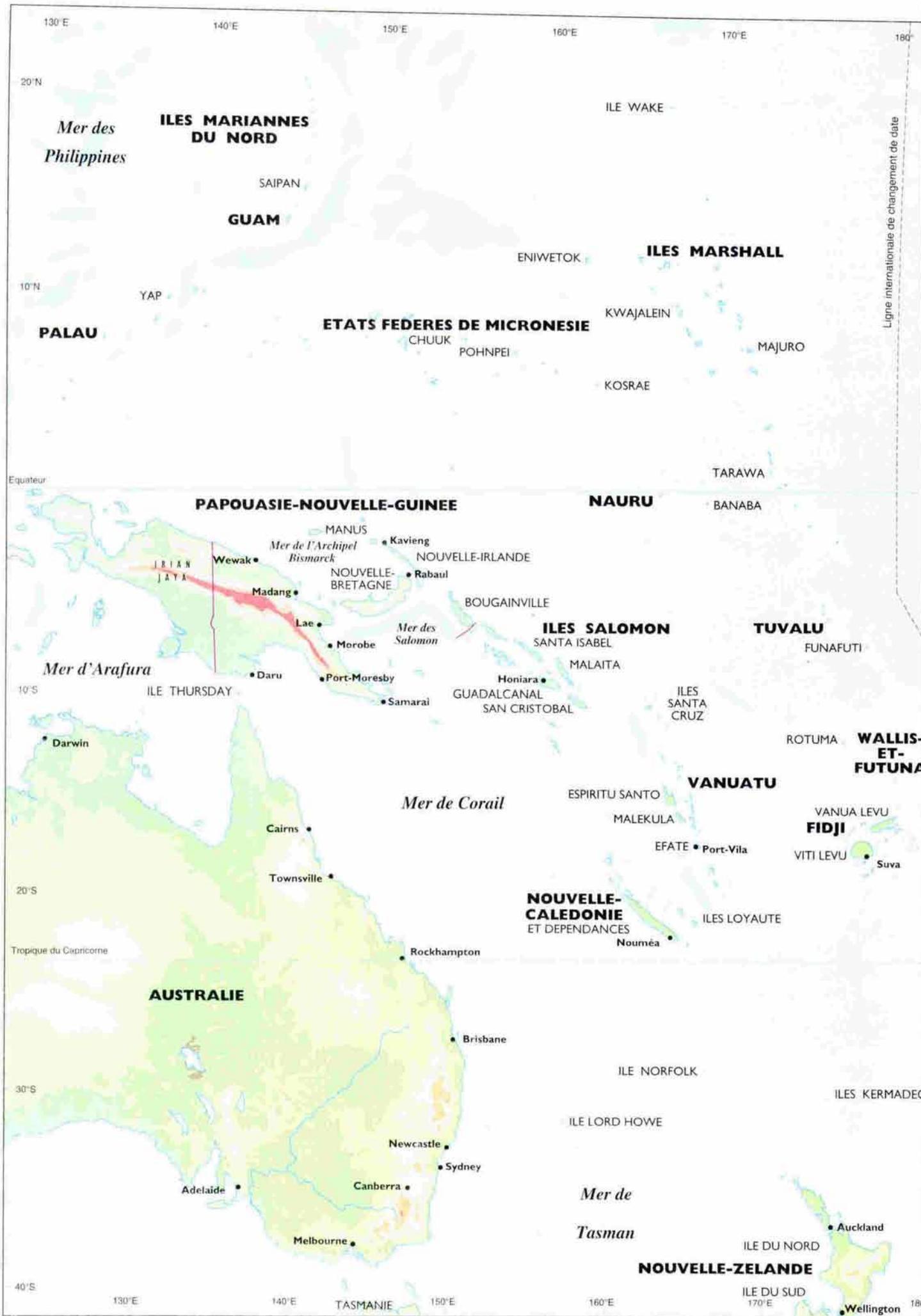


Rapport annuel du PROE 1995/96

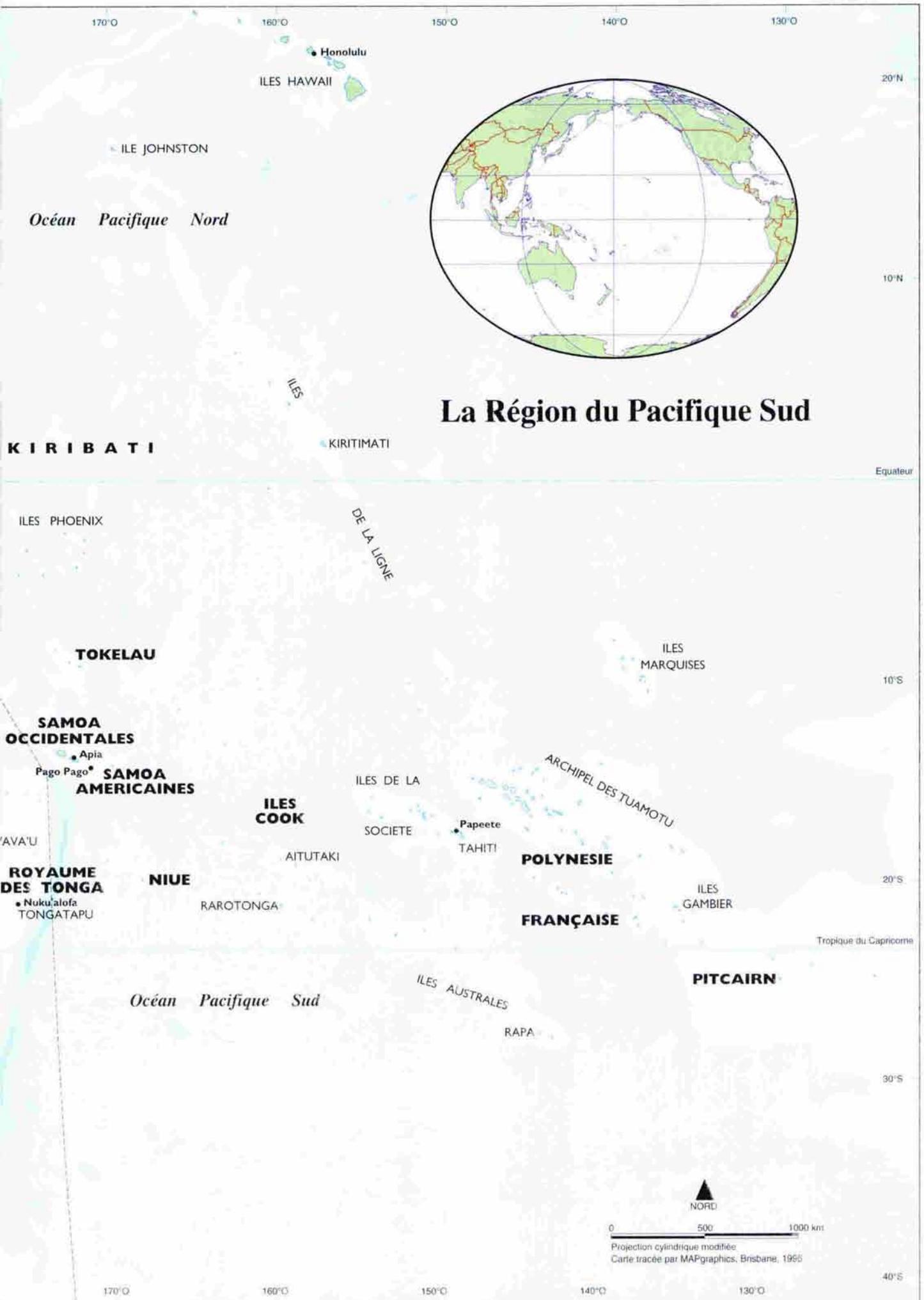
Laef blong total hemi stap long denja. Man i stap kilim plante total tumas.



Sevem total blong ol pikinini blong yumi long fiuja. Kilim wanwan taem nomo o nomo kilim olgeta



Ligne internationale de changement de date



Bibliothèque du PROE

Bibliographie des publications en cours

Programme régional océanien de l'environnement
Rapport annuel 1995-96, Apia, PROE, 1996.

43 p. : 29 cm

ISBN : 982-04-0154-2

1. Programme régional océanien de l'environnement

I. Titre

541.246

Remerciements :

Le présent Rapport annuel a été réalisé avec le concours de tous les membres du personnel du PROE. Le PROE remercie Mme Adele Keil pour les illustrations publiées dans le présent ouvrage.

Publié en août 1996 par :

Programme régional océanien de l'environnement
P.O. Box 240
Apia, Samoa occidentales

Mise en page et direction :

Fatu Tauafafi, PROE

Page de couverture :

Une des affiches les plus utilisées lors de la campagne de l'"Année de la tortue marine" de 1995, qui a remporté un vif succès. Réalisée en anglais, cette affiche a été traduite en cinq langues, à la demande des pays et territoires (langue de Tokelau, tonguien, samoan, français et bichlamar). La version de la page de couverture est en bichlamar.

Imprimé par :

Commercial Printers Ltd
Apia, Samoa occidentales
Imprimé sur papier recyclé

© Programme régional océanien de l'environnement 1996

Le Programme régional océanien de l'environnement autorise la reproduction intégrale ou partielle du présent ouvrage, par quelque procédé que ce soit, moyennant mention de la source.

Traduit de l'anglais par :

Language Professionals Limited
P.O. Box 3461
Auckland, Nouvelle-Zélande

Avant-propos

Dans une année caractérisée pour le PROE par de nombreux événements, deux faits se dégagent comme étant sans doute les plus marquants : l'entrée en vigueur de la Convention du PROE et la fin de l'ère Fuavao.

La Convention portant création du Programme régional océanien de l'environnement (Convention du PROE), ouverte à la signature le 16 juin 1993, est entrée en vigueur seulement deux ans plus tard, le 31 août 1995, après réception de la dixième ratification. Depuis, cinq autres pays membres (parmi les dix-huit admissibles) l'ont ratifiée ou y ont accédé. Ce délai relativement court, comparé aux quinze et cinq années nécessaires, respectivement, pour l'entrée en vigueur des deux principaux traités régionaux sur la protection de l'environnement – les Conventions d'Apia et de Nouméa – témoigne de la préoccupation et de l'engagement croissants des pays de la région vis-à-vis des questions d'environnement.

La Convention du PROE constitue désormais la clé de voûte de l'organisation. Elle fournit l'assise juridique nécessaire à une organisation intergouvernementale régionale autonome et définit ses objectifs, de même qu'elle spécifie les fonctions respectives de la Conférence du PROE et du Secrétariat. Son entrée en vigueur est un hommage aux gouvernements membres du PROE ainsi qu'à la détermination et à l'engagement dont ils ont su faire preuve lors des négociations complexes et délicates qui ont abouti à la conclusion de ce traité historique.

Le départ, en avril, du premier directeur du PROE, le Dr Vili Fuavao, après plus de six années passées à la tête de l'organisation, marque la fin d'une ère de transition au cours de

laquelle, du petit programme établi dans les locaux de la Commission du Pacifique Sud en Nouvelle-Calédonie, le PROE est devenu une organisation indépendante, dotée de son propre siège aux Samoa occidentales. Vili était la force motrice qui a su animer ce processus historique. Tous nos vœux de succès l'accompagnent dans son avenir professionnel.

Le Secrétariat a accueilli, en octobre, à Apia (Samoa occidentales) la Huitième Conférence du PROE ainsi que les Conférences bisannuelles des Parties aux Conventions d'Apia et de Nouméa. La Huitième Conférence, qui était la première réunion du conseil d'administration du PROE depuis que l'organisation est devenue autonome, a été marquée par une participation à un niveau élevé, ainsi qu'en a témoigné la présence du Premier ministre de Tuvalu et du ministre de l'Environnement de Polynésie française. La plupart des questions d'organisation ayant été réglées les années passées, la Huitième Conférence a pu consacrer plus de temps à des sujets préoccupant directement la région, tels que l'adoption de stratégies régionales pour la mise en œuvre des résultats de la Conférence de la Barbade sur le développement durable des petits États insulaires en voie de développement, ainsi que sur la protection de la nature, le Fonds pour l'environnement mondial, le Programme mondial d'action pour la protection du milieu marin contre les activités terrestres et l'Initiative internationale sur les récifs coralliens.

La Conférence a également approuvé le programme de travail et le budget du PROE pour 1996 et nommé un comité chargé de diriger le processus de sélection du nouveau directeur. Fait notable, les gouvernements membres ont convenu, dans le principe, que la Conférence annuelle du PROE redevienne bisannuelle à partir de 1998.

Parmi les principales activités entreprises durant l'année écoulée, le PROE a poursuivi son action à des niveaux multiples : coordination, conseil et aide, pour toute une série d'initiatives mondiales comprenant, outre celles mentionnées ci-dessus, la Convention cadre sur les changements climatiques et la Convention sur la diversité biologique. Des contacts ont été pris avec le Secrétariat de la Convention de Bâle pour nouer des liens juridiques et techniques à propos de la Convention de Waigani, qui a été signée lors du Forum du Pacifique Sud de 1995 et pour laquelle le PROE assurera les fonctions de secrétariat dès son entrée en vigueur. L'atelier de définition de portée du FEM réuni aux Fidji en association avec la Banque mondiale et le Programme des Nations Unies pour le développement a mis au point une stratégie définissant une approche régionale vis-à-vis du FEM, qui a par la suite été avalisée par le Forum du Pacifique Sud. Un rapport régional sur l'état de l'environnement a également été préparé pour la session de la Commission du développement durable qui a eu lieu à New York. Au niveau régional, les directeurs des

services météorologiques se sont réunis à Apia dans le but de promouvoir la coopération régionale en matière de météorologie. La mise en place de zones de conservation s'est, par ailleurs, poursuivie au titre du Programme de conservation de la biodiversité dans le Pacifique Sud, de même que les activités dans divers domaines (changement climatique, études d'impact sur l'environnement, éducation écologique, population et développement durable, prévention de la pollution et gestion des déchets, technologies de l'information). Ces activités ont continué de privilégier la formation et les ateliers organisés dans les pays et territoires, afin de renforcer les moyens nationaux, objectif partagé avec *Capacité 21*, le projet financé par le PNUD et exécuté par le PROE, qui vise à développer les moyens dont disposent les pays et territoires pour mettre en oeuvre les Stratégies nationales de gestion de

Trois facteurs expliquent le succès du PROE :

- 👤 ses membres
- 👤 ses bailleurs de fonds
- 👤 son équipe.

Les membres du PROE ont ainsi continué d'apporter leur soutien et leur encouragement tout au long de l'année, un effort financier particulier étant fourni par l'Australie, la France, la Nouvelle-Zélande et les Etats-Unis, qui ont, cette année encore, apporté leur généreux concours pour les activités de programmes, et ceci, outre leurs contributions habituelles au titre du budget administratif. Le Secrétariat attend avec intérêt le moment proche où toutes les formalités de ratification et d'adhésion seront terminées, et où tous les membres jouiront du même statut. Les Gouvernements canadien et japonais ont continué à travailler avec nous, tandis que le Danemark et la République de Chine (Taiwan) sont intervenus pour la première fois. Ils se sont joints à nos bailleurs de fonds traditionnels, que nous tenons aussi à remercier (PNUD, PNUE, FEM, FNUAP, UNESCO, OMI, OMM, CFTC, UICN, WWF et UE).

Le PROE doit toujours beaucoup à ses bailleurs de fonds, qui ont continué cette année encore de lui témoigner leur confiance en apportant un concours de près de 90 % au financement annuel total. Les activités ayant bénéficié du concours généreux des bailleurs de fonds sont détaillées dans le présent rapport.

Au sujet des gouvernements membres, il serait ingrat de ne pas mentionner le rôle important que continue de jouer notre hôte, le Gouvernement des Samoa occidentales. Après l'entrée en vigueur de la Convention du PROE, deux accords ont été conclus entre les Samoa occidentales et le Secrétariat : un accord de siège déterminant les conditions de la présence du PROE dans le pays et un

bail à titre gracieux pour un magnifique terrain adjacent au musée Robert Louis Stevenson, situé à Vailima, à la sortie d'Apia, et devant accueillir le nouveau siège du PROE. *Fa'afetai tele lava* au Gouvernement et au peuple samoans pour leur générosité et leur engagement envers le PROE. La préparation des plans détaillés du nouveau siège et la recherche de financement sont en cours.

Enfin, il convient de rendre hommage à l'équipe du PROE pour le travail inlassable et créatif qu'elle a accompli, cette année encore. Peinant dans des conditions qui sont loin d'être idéales et souvent mouvementées, elle continue d'aider les membres à faire face à leurs problèmes urgents d'environnement avec dévouement et détermination. La direction du PROE apprécie infiniment son professionnalisme et son esprit d'équipe.

La Neuvième Conférence du PROE, qui aura lieu en novembre 1996, sera la plus importante des cinq années à venir. Organisée à l'échelon ministériel, elle passera, entre autres, en revue les progrès accomplis dans la mise en oeuvre du Plan d'action 1991/95, examinera et adoptera un Plan d'action révisé pour la période 1996/2000 et nommera un nouveau directeur. Ces décisions auront des répercussions capitales et une portée considérable sur l'avenir du PROE. Le Secrétariat encourage les ministres de tous les pays et territoires membres à participer à la Neuvième Conférence afin d'assurer la plus large consultation possible et un accord représentatif sur ces questions vitales. 👤

Le Directeur par intérim
Don Stewart

Le PROE doit toujours beaucoup à ses bailleurs de fonds, qui ont continué cette année encore de lui témoigner leur confiance en apportant un concours de près de 90 % au financement annuel total.

l'environnement. Des coordinateurs sous-régionaux ont ainsi été nommés à plein temps aux Etats fédérés de Micronésie, à Vanuatu et aux Samoa occidentales.

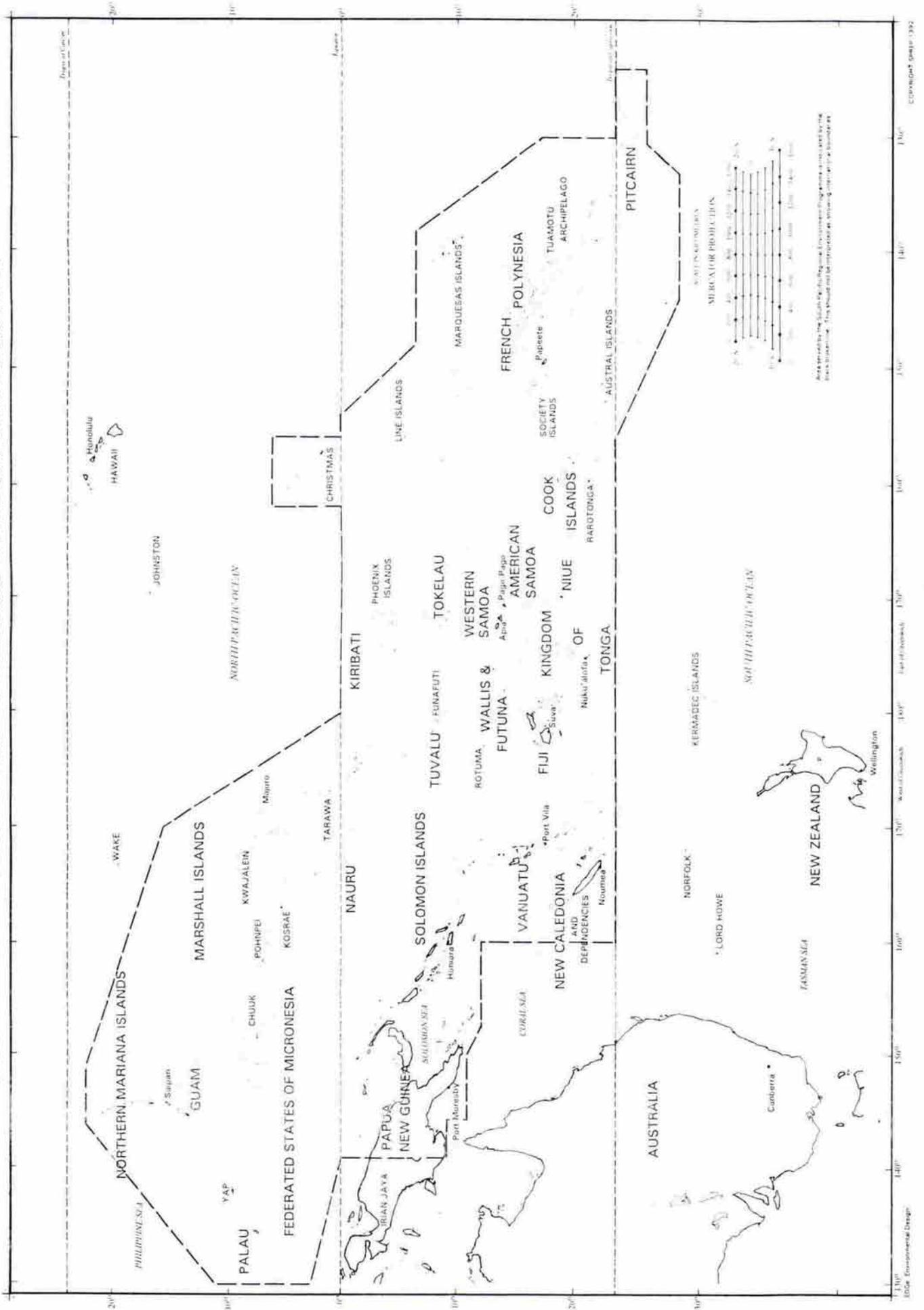
L'activité la plus médiatisée cette année a sans doute été la campagne de *l'Année de la tortue marine*, qui a donné lieu à une vaste opération de relations publiques dans toute la région, au profit de la protection de cet animal menacé de disparition. Fort de cette expérience, le Secrétariat est en train d'organiser une autre campagne pour 1997, qui s'intitulera *l'Année océanienne des récifs coralliens*.

TABLE DES MATIERES

Avant-propos	3
La région du PROE	6
Introduction	7
Présentation du PROE	7
Finalité du PROE	8
Objectifs du PROE	8
Action du PROE	8
Bref historique	9
Structure du PROE	10
Convention du PROE	10
Plan d'action du PROE	10
Plan directeur	10
Conférence du PROE	10
Secrétariat	11
Divisions	12
Conservation des ressources naturelles	12
Gestion et planification de l'environnement	16
Education, information et coordination en matière d'environnement	21
Finances et administration	26
Activités dans les pays et territoires	29
Financement et dépenses	35
Relations avec d'autres organisations	38
Secrétariat du PROE	40
Hommage à Vili Fuavao	41
Perspectives d'avenir	42
Liste des abréviations	43



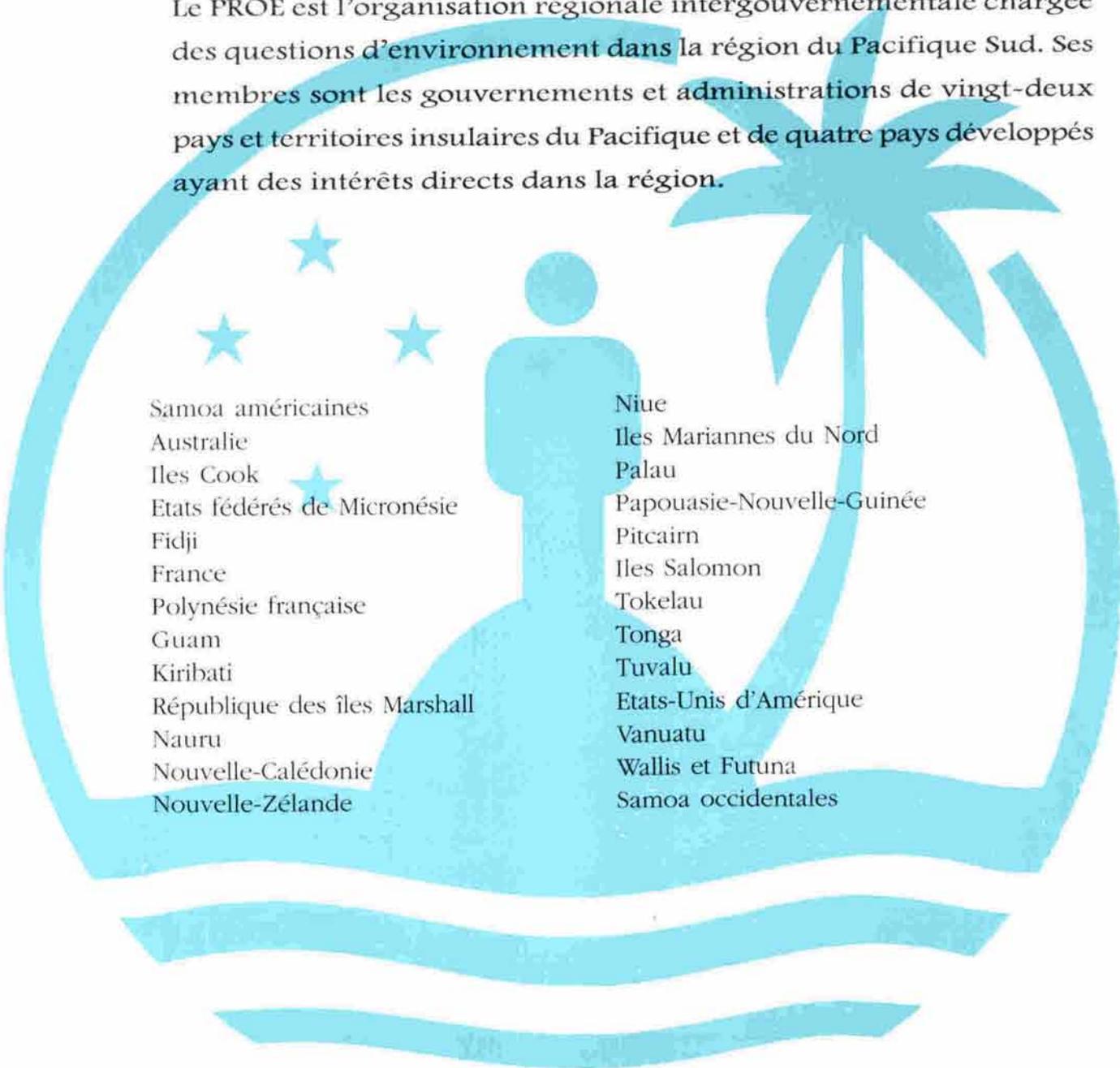
AREA SERVED BY THE SOUTH PACIFIC REGIONAL ENVIRONMENT PROGRAMME



Map prepared by the South Pacific Regional Environment Programme and based on the data available. The Programme is not responsible for any errors or omissions.

Présentation du PROE

Le PROE est l'organisation régionale intergouvernementale chargée des questions d'environnement dans la région du Pacifique Sud. Ses membres sont les gouvernements et administrations de vingt-deux pays et territoires insulaires du Pacifique et de quatre pays développés ayant des intérêts directs dans la région.



Samoa américaines
Australie
Iles Cook
Etats fédérés de Micronésie
Fidji
France
Polynésie française
Guam
Kiribati
République des îles Marshall
Nauru
Nouvelle-Calédonie
Nouvelle-Zélande

Niue
Iles Mariannes du Nord
Palau
Papouasie-Nouvelle-Guinée
Pitcairn
Iles Salomon
Tokelau
Tonga
Tuvalu
Etats-Unis d'Amérique
Vanuatu
Wallis et Futuna
Samoa occidentales

Finalité du PROE

Promouvoir la coopération régionale en matière d'environnement.

Aider ses membres à protéger et améliorer leur environnement commun.

Apporter son concours dans les efforts que ses membres entreprennent à la poursuite du développement durable pour les générations présentes et futures.

Objectifs du PROE

Le PROE a été créé par ses membres afin de promouvoir la coopération dans la région du Pacifique Sud et de prêter son concours en vue de protéger et améliorer l'environnement de celle-ci ainsi que de pérenniser le développement pour les générations actuelles et futures.

Les objectifs du PROE, tels qu'ils sont définis dans le *Plan directeur 1994/96*, doivent permettre :

- de coordonner les activités régionales ayant trait à l'environnement ;
- de surveiller et d'évaluer l'état de l'environnement dans la région, notamment par l'étude de l'impact des activités humaines sur les écosystèmes de la région, et

d'encourager des activités de développement qui permettent de préserver, voire de rehausser la qualité de l'environnement ;

- de promouvoir et d'élaborer des programmes, notamment des programmes de recherche, pour protéger l'atmosphère ainsi que les écosystèmes et les espèces terrestres, d'eau douce, côtiers et marins, tout en assurant l'utilisation écologiquement durable des ressources ;
- de réduire la pollution de l'atmosphère, de la terre, de l'eau douce et de la mer par le biais de la prévention et de la gestion ;

- de renforcer les moyens et les arrangements institutionnels des pays et de la région ;
- de renforcer et d'améliorer les activités d'éducation, de formation et de sensibilisation du public ;
- de promouvoir des mécanismes intégrés de législation, de planification et de gestion.

Action du PROE

Aux termes du *Plan d'action 1991/95 du PROE*, qui est l'approche régionale adoptée pour lutter contre les problèmes d'environnement dans les îles du Pacifique, le PROE se doit :

- de surveiller l'état de l'environnement dans le Pacifique ainsi que les effets des problèmes sur les milieux de vie et les écosystèmes naturels ;
- de développer à l'échelle nationale et régionale les moyens, les liens et le financement nécessaires à la réalisation du *Plan d'action* ;
- de définir des méthodes intégrées de législation, de planification et de gestion visant à la protection des ressources naturelles et à leur utilisation écologiquement rationnelle ;
- d'assurer la formation, l'éducation et la sensibilisation du public afin d'améliorer l'environnement ;
- de mener des activités de développement qui permettent de maintenir, voire de rehausser la qualité de l'environnement ;
- de protéger les écosystèmes terrestres et marins ainsi que leurs habitants naturels qui sont menacés ;
- de réduire la pollution des sols, des eaux douces, des mers et de l'atmosphère ;
- d'encourager l'utilisation de l'étude d'impact sur l'environnement et d'autres méthodes, afin de mettre un terme aux effets des activités humaines sur l'environnement ou de les atténuer.

Afin de réaliser ces activités, le programme de travail annuel du PROE regroupe les neuf composantes suivantes :

1. Conservation de la diversité biologique
2. Changement climatique planétaire et élévation du niveau de la mer
3. Planification et gestion de l'environnement
4. Gestion et planification des zones côtières
5. Gestion de la pollution
6. Interventions d'urgence contre les incidents générateurs de pollution
7. Education écologique et formation à l'environnement
8. Information sur l'environnement
9. Préoccupations régionales d'environnement.

La section concernant les **activités entreprises par les divisions** fournit le détail des activités spécifiques menées à bien en 1995/96.

Bref historique

Les origines du PROE remontent à 1969, lorsqu'un *Symposium régional sur la conservation de la nature* a recommandé la nomination d'un conseiller écologique régional au sein du personnel de la Commission du Pacifique Sud (CPS) ; cette nomination est intervenue en 1973. La CPS, le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), le Bureau du Pacifique Sud pour la coopération économique (maintenant Secrétariat du Forum) et la Commission Économique et Sociale pour l'Asie et le Pacifique des Nations Unies (CESAP) se sont ensuite mis d'accord, en 1978, sur la nécessité de doter la région d'un programme d'environnement global.

Des propositions ont été présentées au *Forum du Pacifique Sud* (la conférence annuelle des chefs de gouvernement des pays du Pacifique) et à la *Conférence du Pacifique Sud* (l'assemblée annuelle des représentants de tous les pays et territoires de la région). Elles ont abouti à la création officielle du PROE, en 1980, en tant qu'initiative commune de la CPS et du Forum,

financée par le PNUE et la CESAP. Le PROE rendait compte à la fois au Forum du Pacifique Sud et à la Conférence du Pacifique Sud, sous le contrôle exécutif d'un groupe de coordination composé des représentants des quatre organisations fondatrices et présidé par le Forum. L'administration du nouveau programme était alors basée au siège de la CPS à Nouméa, en Nouvelle-Calédonie.

Le PROE a été établi en tant qu'entité distincte au sein de la CPS par décision de la *Conférence sur l'environnement humain dans le Pacifique Sud* tenue à Rarotonga, aux Îles Cook, en 1982. À cette occasion, a été rédigé le *Plan d'action pour la gestion de l'environnement du Pacifique Sud* ("Plan d'action") destiné à régir ses activités futures. Ce document, révisé en 1991, et qui le sera à nouveau en 1996, demeure le point focal des activités du PROE.

La *Convention pour la protection des ressources naturelles et de l'environnement de la région du Pacifique Sud* ("Convention de Nouméa"), approuvée par la Conférence du PROE de 1986 à Nouméa, est entrée en vigueur en 1990. Elle vise à la protection et la gestion des ressources naturelles de la terre et de la mer dans la région et comporte deux protocoles, l'un sur l'immersion des déchets et l'autre sur les interventions d'urgence contre les incidents générateurs de pollution.

La première Conférence Intergouvernementale (maintenant appelée *Conférence du PROE*) a été réunie en 1986 afin de permettre aux membres de l'organisation de participer plus activement à la détermination des priorités du PROE et à sa gestion. Cette Conférence a tout d'abord eu lieu tous les deux ans (en 1986, 1988 et 1990), puis tous les ans à partir de 1990. Toujours en 1986, le groupe de coordination a été remplacé par un comité directeur composé de cinq membres représentant les groupements suivants : Polynésie, Mélanésie, Micronésie, France/Royaume-Uni/États-Unis et Australie/Nouvelle-Zélande. Ce groupe se réunissait au moins une fois par an afin de fournir des principes directeurs au Secrétariat du PROE pour la mise en œuvre de son programme de travail.

Ce comité directeur a été dissous en 1990 lorsque la *Conférence du PROE*

est devenue annuelle. C'est également à cette époque que les membres ont envisagé, pour la première fois, de conférer au programme un statut juridique officiel lui permettant d'opérer de manière autonome. Ils ont alors demandé à la CPS de déléguer les fonctions de secrétariat au PROE et d'accorder à celui-ci son autonomie administrative. La constitution par le Forum du Pacifique Sud, cette même année, d'un comité chargé de remettre un rapport sur la question du renforcement de la capacité juridique du PROE a accéléré le déroulement des événements.

Après avoir examiné le *Plan d'action*, ainsi que ses répercussions



Le PROE est officiellement devenu autonome le 31 août 1995, suite à la dixième ratification de la Convention, celle de Niue.

financières et juridiques, la Conférence du PROE de 1991, tenue à l'échelon ministériel, a convenu que le PROE devait devenir autonome. Les ministres ont également accepté l'offre des Samoa occidentales, proposant d'accueillir la nouvelle organisation régionale, et le siège du PROE a été transféré de Nouméa à Apia en 1992.

Afin de mettre définitivement au point et de légaliser le nouveau statut du PROE en tant qu'organisation intergouvernementale indépendante, les pays membres ont signé la *Convention portant création du PROE* à Apia (Samoa occidentales), le 16 juin 1993.

Le PROE est officiellement devenu autonome le 31 août 1995, suite à la dixième ratification de la *Convention*, celle de Niue.

Ainsi que l'a déclaré le Dr Vili Fuavao, directeur du PROE à l'époque, "il s'agit là d'un événement historique pour la région et pour le PROE. Ce processus, entamé par les pays membres en 1990, a abouti à la création juridique et officielle du PROE en tant qu'organisation intergouvernementale autonome."

Structure du PROE



Convention du PROE

La *Convention*, qui est entrée en vigueur le 31 août 1995, fournit l'assise juridique permettant au PROE d'exister en tant qu'organisation régionale autonome. Elle sert également à définir l'objet du PROE et de la *Conférence du PROE*, ainsi que les fonctions du Secrétariat.

Plan d'action du PROE

Le *Plan d'action 1991/95* actuellement en vigueur a été approuvé par la Conférence du PROE de 1991. Il établit les neuf composantes du programme du PROE, en détaille les buts et objectifs et stipule des principes directeurs de mise en oeuvre.

Le *Plan d'action* est actuellement en cours de révision et sera soumis à l'examen et à la délibération de la neuvième Conférence du PROE, qui se tiendra à l'échelon ministériel en novembre 1996.

Plan directeur

Le *Plan directeur* approuvé par la Conférence du PROE de 1994 décrit la façon dont le PROE remplira son mandat et ses obligations juridiques vis-à-vis de ses membres entre 1994 et 1996.

Le *Plan directeur* :

- ☉ détaille la mission du PROE, précise ses objectifs et ses

principes directeurs dans le contexte des questions et des événements fondamentaux auxquels le PROE sera confronté, ou susceptible de l'être, durant la période considérée ;

- ☉ redéfinit l'organigramme du PROE, ainsi que les responsabilités, les tâches et les indicateurs de performance ;
- ☉ décrit le processus d'élaboration et de mise en oeuvre du programme de travail du PROE.

Les objectifs de l'organisation sont fondés sur le *Plan d'action*.

Le *Plan directeur* prévoit la création de quatre divisions liées à des fonctions, qui sont dirigées et conseillées par une petite équipe de direction. Ces divisions, constituées dès octobre 1994, sont chargées de l'élaboration, la gestion et la coordination efficaces des projets entrepris dans le cadre des programmes relevant du *Plan d'action*.

Le présent *Rapport annuel* fournit le détail des activités réalisées par les nouvelles divisions suivantes :

- ☉ Conservation des ressources naturelles ;
- ☉ Éducation, information et coordination en matière d'environnement ;
- ☉ Gestion et planification de l'environnement ;
- ☉ Finances et administration.

Conférence du PROE

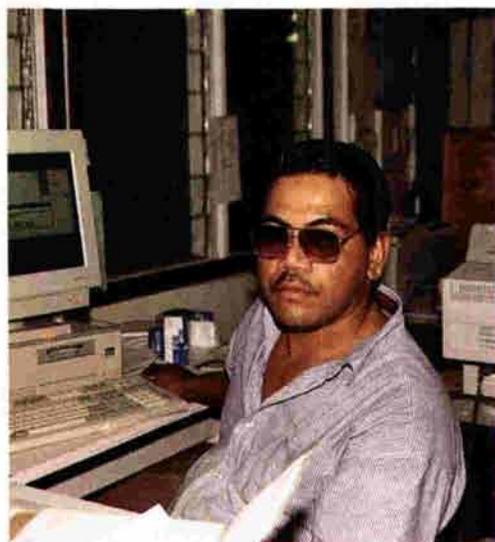
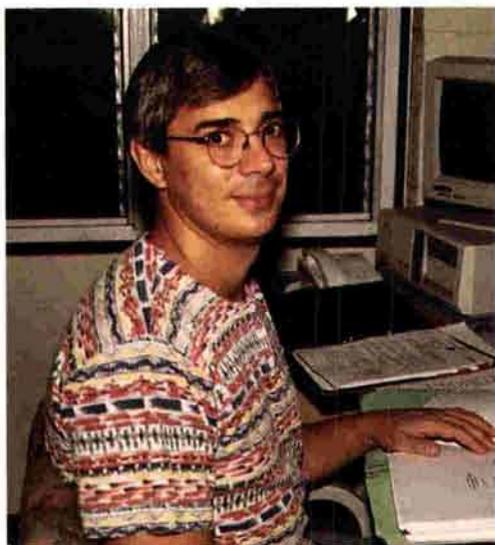
L'organe directeur du PROE est la *Conférence du PROE*, qui réunit les représentants de tous les pays et territoires membres. La conférence annuelle passe en revue les activités réalisées au cours de l'année écoulée, approuve le programme de travail et le budget de l'année suivante et examine les questions d'ordre politique, institutionnel, administratif, financier, de personnel et autres concernant l'organisation.

La *Huitième Conférence du PROE* tenue en octobre 1995 à Apia (Samoa occidentales), s'est penchée sur un grand nombre de questions. Elle a :

- ☉ passé en revue les progrès enregistrés en 1994 dans les activités relevant du programme de travail ;
- ☉ approuvé un programme de travail et un budget pour 1996 ;
- ☉ entendu le *rapport annuel* du directeur pour 1994/95 ;
- ☉ approuvé l'*Étude des conditions d'emploi des organisations du CCOPS* ;
- ☉ pris note des implications, pour la gestion des ressources de la région, des décisions prises par les dirigeants mondiaux lors de la *Conférence de la Barbade de 1994 sur le développement durable des petits États insulaires en voie de*

développement portant création d'un mécanisme régional de mise en œuvre des résultats de ladite conférence :

- ☛ nommé un Comité consultatif de sélection afin de lancer la procédure de recrutement du prochain directeur du PROE ;
- ☛ approuvé un processus pour la conception du siège du PROE ;
- ☛ pris note des éléments nouveaux concernant la Convention de Waigani et réitéré son accord pour que le PROE assure les fonctions de Secrétariat de celle-ci ;
- ☛ approuvé la coopération entre les services météorologiques à l'échelle régionale et encouragé le Secrétariat à poursuivre ses efforts dans le domaine de la météorologie régionale ;



- ☛ entériné un Plan d'action régional sur les zones humides ;
- ☛ adopté une Stratégie régionale du Pacifique relative au FEM ;
- ☛ approuvé la contribution de la région à la proposition de Programme mondial d'action pour la protection du milieu marin contre les activités terrestres ;
- ☛ soutenu énergiquement le travail que le PROE continue de réaliser dans le domaine de la gestion et de la planification des zones côtières, notamment la gestion intégrée des zones côtières, et encouragé le Secrétariat à continuer sa recherche de financement pour cette activité régionale vitale ;
- ☛ adopté une stratégie régionale de mise en œuvre de l'Initiative internationale sur les récifs coralliens ;
- ☛ rendu hommage au Secrétariat pour le travail qu'il a continué d'accomplir au titre de la Convention cadre sur les changements climatiques ;
- ☛ pris acte de la grande qualité du matériel produit pour la campagne de l'Année de la tortue marine et demandé que les efforts entrepris par le Secrétariat dans ce domaine soient poursuivis ;
- ☛ entériné le rapport concernant la *Convention sur la diversité biologique*.

Le rapport intégral de la *Huitième Conférence du PROE* peut être obtenu auprès du Secrétariat.

La *Neuvième Conférence du PROE* se tiendra aux Tonga, du 25 au 28 novembre 1996.

*Deux des responsables
spéciaux du PROE
originaires des pays
membres du PROE -
M. Bernini Mubwa (en
haut) de l'ancien conseil
juridique, et M. Blomark
Cunley (en bas) des
Samoa occidentales,
chargé de l'analyse des
données écologiques.*

Secrétariat

Les fonctions du Secrétariat définies par la *Convention portant création du PROE* sont les suivantes :

- ☛ favoriser, entreprendre et coordonner la mise en œuvre du *Plan d'action* ;
- ☛ effectuer des travaux de recherche et des études relatives au *Plan d'action* ;
- ☛ conseiller et aider les membres dans la mise en œuvre d'activités relevant du *Plan d'action* ;
- ☛ permettre aux membres de se consulter régulièrement ;
- ☛ établir et coordonner des accords de travail avec des organisations nationales, régionales et internationales ;
- ☛ collecter et diffuser des informations à l'intention des pays membres et d'autres parties intéressées ;
- ☛ promouvoir et développer la formation, la sensibilisation du public et l'éducation en matière d'environnement ;
- ☛ aider les pays membres à obtenir, interpréter et évaluer des données scientifiques et techniques ;
- ☛ rechercher des ressources financières et techniques pour les pays membres et le PROE.

Le Secrétariat est également chargé de coordonner et de mettre en œuvre les fonctions afférentes aux Conventions d'Apia et de Nouméa.

Le Secrétariat est géré par le directeur, qui est secondé par le directeur adjoint et assisté d'une équipe de spécialistes recrutés principalement dans les pays membres, ainsi que d'une équipe administrative recrutée aux Samoa occidentales.

Le Secrétariat comprend maintenant quatre divisions liées à des fonctions, qui sont dirigées et conseillées par le directeur et le directeur adjoint. Chaque division a à sa tête un responsable spécialisé.

Le détail des effectifs de chaque division et des activités entreprises au cours de l'année passée est présenté dans la section suivante. ☛



Conservation des ressources naturelles

La Division conservation des ressources naturelles regroupe trois programmes distincts, liés entre eux.

Effectifs de la division

Reti Muliagatele Iosefatu

Chef de division et chef de projet, PCBPS

Miller Sue

Responsable de biodiversité (protection des espèces)

Cornforth Roger

Responsable de biodiversité (zones de conservation)

Apis-Overbuff Lucille

Chargée des zones humides et des mangroves

Tilling Andrew

Responsable de biodiversité (études socio-économiques)

Poibega Faatupu

Secrétaire du PCBPS

Tupua Ruta

Assistante de division

1. Programme de conservation de la biodiversité dans le Pacifique Sud (PCBPS)

Le PCBPS est un programme quinquennal visant à l'identification, la création et la gestion initiale d'un certain nombre de grandes zones de conservation diverses, dans lesquelles les activités humaines sont orientées en vue de protéger d'importantes caractéristiques écologiques.

Le PCBPS couvre les quatorze pays membres suivants : Îles Cook, Fidji, États fédérés de Micronésie, Kiribati, Îles Marshall, Nauru, Niue, Palau, Îles Salomon, Tonga, Tokelau, Tuvalu, Vanuatu et Samoa occidentales. Financé conjointement par le FEM et le Gouvernement australien, le programme est administré par le PNUD et mis en œuvre par le PROE.

2. Programme de conservation des ressources naturelles

Ce programme traite d'une vaste gamme de questions de conservation des ressources qui ne rentrent pas dans le cadre du PCBPS. Il concerne principalement la mise en œuvre de la *Stratégie d'action pour la conservation de la nature dans le Pacifique Sud*. Les fonds qu'il reçoit du PCBPS et d'autres sources sont alloués à des projets destinés à protéger certaines espèces menacées de la région.

3. Programme de gestion et de planification des zones côtières

Ce programme vise à aider les pays membres à gérer et planifier la conservation et le développement écologiquement durable de zones et d'habitats côtiers à des fins multiples.

Objectifs et stratégies

Les objectifs de la division sont les suivants :

- soutenir les efforts de conservation de la diversité biologique du Pacifique Sud entrepris par les communautés locales et les gouvernements pour le bénéfice présent et à venir de la région et du monde ;
- aider à la création et à la gestion initiale de zones de conservation destinées à être gérées par les communautés locales, les ONG et les agences gouvernementales ;
- protéger le riche patrimoine naturel de la région en conservant ses ressources naturelles et sa biodiversité, et en assurant leur gestion durable ;
- identifier les menaces les plus urgentes pesant sur la biodiversité de la région et y faire face, et protéger les plantes, les animaux et les écosystèmes de la région pour les générations futures ;
- élaborer et promouvoir des méthodes de financement appropriées aux activités de conservation et de gestion durable des ressources ;
- renforcer les connaissances spécialisées et les compétences techniques à l'échelle locale en matière de planification et de réalisation de programmes de conservation ;
- renforcer les moyens nationaux de formulation et de mise en œuvre des programmes de gestion et de planification des zones côtières ;
- coordonner les activités de gestion et de planification des zones côtières dans la région, notamment celles concernant l'élévation anticipée du niveau de la mer ;
- élaborer et entreprendre des activités de gestion et de planification des zones côtières ;
- aider les pays membres à prendre toutes les mesures nécessaires à la lutte contre la pollution et l'érosion du littoral dans la zone d'application de la *Convention du PROE*.

Activités de la division

1. Programme de conservation de la biodiversité dans le Pacifique Sud (PCBPS)

Création de zones de conservation

Fin juin 1996, seize Projets de zones de conservation (PZC) avaient été identifiés, constitués et financés dans les treize pays suivants de la région : Îles Cook, Fidji, EFM, Kiribati, Nauru, Niue, Palau, Îles Salomon, Tonga, Tuvalu, Tokelau, Vanuatu et Samoa occidentales. Sur ces seize projets, huit concernent des zones de conservation marines.

Cette année, les activités ont surtout visé à aider les responsables de pays à préparer les plans de développement à long terme des PZC. Un certain nombre de ces plans ont été achevés et sont en cours d'exécution. Des plans sont en train d'être élaborés

pour les projets identifiés en fin de période.

La participation des communautés étant essentielle dans le cadre du PCBPS, les projets appartenant aux villageois et gérés par ceux-ci sont vivement encouragés. A cet effet, de nombreux projets ont été dotés d'un comité de coordination de zone de conservation (CCZC) composé de représentants des communautés locales, des agences gouvernementales, des ONG et des autres parties intéressées. Des agents de zone de conservation responsables de la gestion au jour le jour des PZC et rémunérés par le programme

ont été nommés. Une de leurs tâches principales consiste à former du personnel local à la gestion et à la planification des ressources, renforçant ainsi les moyens qui permettent aux communautés de prendre les projets totalement en charge dans l'avenir.

Activités économiques durables

Le PCBPS cherche également à aider les communautés locales à créer des activités économiques durables leur assurant des recettes sans menacer la biodiversité. Un certain nombre de PZC bénéficient ainsi de l'éco-

tourisme et d'autres activités écologiques. Diverses autres possibilités sont à l'heure actuelle à l'étude telles que l'observation des baleines, la pêche sportive non meurtrière, la récolte durable de noix indigènes, l'agroforesterie et la culture en bandes. Il est intéressant de signaler à ce sujet, que le Projet de zone de conservation de Koroyanitu aux Fidji a remporté le prix du meilleur projet de tourisme vert dans le Pacifique Sud l'an passé et qu'il pourrait fort bien servir de modèle pour de futurs projets.

Le développement d'activités économiques au sein des PZC constitue un défi majeur pour le programme, car le succès de cette activité démontrerait la compatibilité du développement avec la conservation.

Protection des espèces

Le PCBPS apporte également son concours financier à la protection des espèces menacées de disparition dans la région Pacifique, soutenant ainsi la mise en oeuvre de stratégies régionales visant à protéger les mammifères marins, les tortues marines et l'avifaune. Des informations complémentaires figurent dans la section sur la Conservation des ressources naturelles.

Sensibilisation et formation des communautés

La sensibilisation et la formation des communautés a été l'activité clé du programme durant la période 1995/96. Deux ateliers régionaux de formation ont été organisés à l'intention des membres des CCZC (un aux Fidji pour la Polynésie et la Mélanésie et un à Palau pour la Micronésie) et un à Vanuatu à l'attention des agents de soutien de zone de conservation. Des membres des CCZC des Fidji, de Vanuatu et des Iles Salomon ont effectué des voyages d'étude. Par ailleurs, les communautés locales ont participé à des ateliers nationaux sur des projets aux EFM, à Vanuatu, aux Iles Cook, aux Fidji et aux Samoa. Le personnel d'un certain nombre de projets a, enfin, profité de la visite d'agents du PCBPS pour discuter d'autres questions concernant la gestion de ces projets.

2. Conservation des ressources naturelles

Ce programme comprend les quatre composantes principales suivantes :

Programme régional de conservation des tortues marines (PRCTM)

Les activités de protection des espèces ont continué de se concentrer, en 1995/96, sur la mise en oeuvre de la campagne de l'"Année de la tortue marine". Cette initiative, qui constituait la première campagne de protection entreprise dans toute la région, a considérablement accru la sensibilisation à la nécessité de protéger les tortues marines dans les pays et territoires insulaires du Pacifique. Parmi les points forts de la campagne, citons la tournée dans trois pays (Tonga, Samoa occidentales et Samoa américaines) de la troupe de théâtre Wan Smolbag de Vanuatu et le baguage de tortues pour suivre leurs voies de migration par satellite.

Le réseau central de la campagne pour l'"Année de la tortue marine" comptait 43 organismes représentant 24 pays et territoires ainsi que 13 ONG. 39 autres agences gouvernementales et ONG étaient inscrites sur le fichier d'adresses recevant régulièrement des informations et des ressources. Les supports fournis aux États, territoires et ONG pour leurs campagnes (affiches, autocollants, vidéos, etc.) ont été très bien reçus. Au total, plus de 100 000 supports promotionnels ont été distribués aux agences participant à la campagne. Suite à la campagne organisée dans le Pacifique, les pays de la région de l'océan Indien ont décrété 1998 "Année de la tortue marine".

Les États, territoires et ONG participant au Programme régional de conservation des tortues marines (PRCTM) du PROE ont conclu, en avril 1996, que la campagne avait été un grand succès. Leur étude s'est également penchée sur les contraintes et les problèmes logistiques liés à l'organisation de campagnes dans les îles du Pacifique, en vue de mener d'autres campagnes de protection dans la région.

À l'issue de la campagne, les agences participantes ont recommandé que

d'autres mesures soient prises d'urgence afin d'assurer la survie à long terme de la population de tortues pour satisfaire les besoins culturels, économiques et nutritionnels des peuples insulaires du Pacifique.

Ces mesures sont incorporées dans le nouveau plan stratégique du PRCTM pour 1997/2001, qui énonce une vision claire pour l'avenir de la ressource de tortues de la région insulaire du Pacifique :

"Nous voyons un avenir où les générations des peuples insulaires du Pacifique pourront choisir l'utilisation qu'elles souhaitent faire des tortues marines et le type d'interaction qu'elles désirent avoir avec elles. Ce rêve se réalisera si nous prenons dès maintenant les mesures nécessaires pour que les populations de tortues marines se reconstituent et soient à nouveau en bonne santé, robustes et stables. Les tortues rempliront leur rôle écologique et seront capturées par les insulaires du Pacifique selon des taux de prise équilibrés leur permettant de satisfaire leurs besoins culturels, économiques et nutritionnels."

Protection régionale de l'avifaune

Le PCBPS a continué en 1995/96 de financer des activités de protection de l'avifaune dans les pays et territoires insulaires du Pacifique. Un guide pratique des oiseaux de Niue a été réalisé ainsi qu'un compte rendu des recherches sur l'état des oiseaux, du peka (chauve-souris) et des rongeurs dans ce pays. Les Samoa occidentales ont terminé leur travail sur le Manumea (diduncule) et la prise en charge d'activités de suivi est à l'étude. Les efforts visant à lier les activités de protection des oiseaux au programme sur les zones de conservation du PCBPS ont abouti à l'élaboration d'un PZC à Takitimu (Iles Cook), axé, entre autres, sur la protection des oiseaux menacés. La protection de l'avifaune est de plus en plus intégrée aux programmes de travail des zones de conservation du PCBPS, notamment celles d'Huvalu (Niue), d'Arnavon (Iles Salomon) et de Vatthe (Vanuatu). Un partenariat avec Birdlife International facilitera la mise en oeuvre d'activités de protection des oiseaux, notamment

l'échange d'informations et la base de données sur l'aire de protection des oiseaux menacés.

Protection régionale des mammifères marins

Une étude de référence et un guide pratique sur les mammifères marins seront publiés fin 1996 grâce au concours financier du PNUE. Les modalités d'une aide au développement d'activités touristiques d'observation des baleines aux Tonga ont été mises au point, avec un premier atelier destiné aux organisateurs et aux guides concernés en août 1996 (des organisateurs et des guides venant d'autres îles du Pacifique y participeront également). Le PROE a continué de répondre à des demandes d'information et de conseils sur les mammifères marins durant toute la période 1995/96.

Autres activités

En 1995/96, le PROE a continué de fournir des conseils pour la mise en œuvre de la Stratégie d'action pour la conservation de la nature dans la région du Pacifique Sud, tout en contribuant à sa mise en œuvre. Le PROE a ainsi délégué un conseiller auprès des Parties insulaires du Pacifique participant à la seconde Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique ainsi qu'à la première réunion de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique, technique et technologique de cette Convention. Lors de ces réunions, les Parties insulaires du Pacifique et d'autres petits Etats insulaires appartenant à l'Alliance des petits Etats insulaires (APEI) ont contribué de manière significative à l'élaboration du Programme côtier et marin de la Convention. Le PROE est en train de formuler des conseils et des principes directeurs sur l'accès aux ressources génétiques, les droits de propriété intellectuelle et la sécurité biologique, pour appuyer la contribution des îles du Pacifique à la troisième Conférence des Parties à la Convention. Le PROE a également délégué un conseiller à la récente Conférence des Parties de la Convention de Ramsar et prononcé le discours-programme à la Journée de l'Océanie.

3. Programme de gestion et planification côtières

Les activités actuelles et futures comprennent :

Profils de gestion côtière

Constitution d'une documentation sur les agences gouvernementales et les ONG des îles du Pacifique actives dans le domaine de la gestion côtière.

Annuaire de la formation à la gestion côtière

Cet annuaire, en cours de préparation, sera disponible sur papier et sur disque et mis à jour régulièrement en fonction des fonds reçus.

Formation à l'inventaire et à la surveillance des récifs coralliens

Un atelier de "formation des formateurs" a eu lieu en novembre 1995, à Saipan (Commonwealth des îles Mariannes du Nord). Des ateliers de suivi seront organisés début 1997, en PNG et à Palau.

Ce projet a aidé les gouvernements membres à préparer, réviser et mettre en œuvre des plans de gestion côtière ainsi qu'à réaliser des études de faisabilité pour des programmes de gestion côtière intégrée.

Les activités prévues pour 1996/97 comprennent les projets expérimentaux de gestion suivants :

- les mangroves en tant que ressources renouvelables ;
- l'utilisation durable des ressources côtières ;
- la coordination de la recherche, de la surveillance et de la gestion ;
- l'échange des informations dans la région des îles du Pacifique.

La dernière Conférence du PROE a approuvé un *programme de gestion et de planification intégrée des zones côtières* destiné à promouvoir l'utilisation durable des zones et ressources côtières. Ce programme prévoit :

- une assistance à la GIZC pour tous les pays et territoires membres ;
- trois projets nationaux de démonstration des pratiques de GIZC.

Ce programme est actuellement évalué par les bailleurs de fonds.

1997 : Année océanienne des récifs coralliens

L'atelier régional pour le Pacifique réuni à Suva du 27 novembre au 1er décembre 1995 a formulé des conseils pour l'IIRC, au niveau local et régional, et défini la stratégie régionale de celle-ci. Cette stratégie demandait que le coordonnateur de l'IIRC pour la région Pacifique soit basé au PROE et recommandait que 1997 soit déclarée *Année océanienne des récifs coralliens*. A l'heure actuelle, le Secrétariat participe activement à la mise en œuvre de cette stratégie.

Plan d'action régional sur les zones humides (PARZH)

Le projet de PARZH, diffusé pour la première fois lors de l'atelier régional pour le Pacifique sur l'IIRC, a été entériné par les pays et territoires membres et sera publié. Des activités nationales de suivi relevant du PARZH seront organisées. 🗺

Un message du chef de division. . .

1995 a été, pour notre division, une nouvelle année couronnée de succès. Le PCBPS est sur la bonne voie : deux nouvelles zones de conservation ont été identifiées et créées, ce qui porte à seize le total des projets lancés avec le concours du programme depuis 1993.

La campagne de l'"*Année de la tortue marine*" a attiré l'attention du monde entier sur les efforts entrepris par les pays et territoires insulaires du Pacifique pour protéger cet animal d'une valeur culturelle importante pour la région et qui est maintenant menacé de disparition.

Le Programme de gestion et de planification côtières a dispensé la formation de base dont les agents de l'Etat avaient bien besoin pour gérer et planifier la protection et l'aménagement du littoral. Il sera nécessaire de mettre en pratique les compétences acquises si les gouvernements veulent garantir l'utilisation à long terme des zones et ressources côtières.

Toutes nos félicitations et un grand merci à tous ceux qui nous soutiennent et collaborent à nos activités. Grâce à vous, 1995/96 a été une année fructueuse. Je me réjouis à l'avance de continuer à travailler avec vous pour faire de 1996/97 une année encore plus réussie, pour vous comme pour nous.

Iosefatu (Joe) Reti



Gestion et planification de l'environnement

Structure et objectifs

La Division gestion et planification de l'environnement regroupe quatre programmes distincts, liés entre eux.

Effectifs de la division

Miles Gerald

Chef de division et chargé du développement durable

Dr Tongamoa S. Taiamoni

Chargée de projet (population et environnement)

Dr Kaluwin Chalapan

Spécialiste du changement climatique

Koop Neville

Chargé de projet (météorologie/climatologie)

Onorio Komeri

Chargé des EIE

Crawley Bismarck

Chargé de l'analyse des données écologiques

Ioane Fiu Petelo

Chargé du SIG et des bases de données

Munro Andrew

Chargé de la gestion des déchets et de la prévention de la pollution

Le'apai Lagi

Assistante de division

Patelesto Sia

Assistante de division

1. Changement climatique

Ce programme vise à permettre une meilleure compréhension du changement climatique dans la région, en expliquant les phénomènes scientifiques concernés, en étudiant les incidences du changement climatique et en élaborant des scénarios d'adaptation, en développant la sensibilisation des décideurs et du public, en aidant les pays dans les négociations internationales relatives au changement climatique et en renforçant les moyens régionaux de planification et d'adaptation face au changement climatique et à l'élévation du niveau de la mer.

2. Etude d'impact sur l'environnement

Ce programme s'attache, d'une part, à mettre en place une assise solide pour l'intégration des procédures d'étude d'impact sur l'environnement (EIE) dans les systèmes de planification nationale et, d'autre part, à renforcer les moyens dont dispose la région pour évaluer l'environnement et réaliser des rapports sur l'état de l'environnement.

3. Population et développement durable

Ce programme veille à la promotion du développement durable dans la lignée des Conférences de Rio et de la Barbade et aide les pays et territoires membres à incorporer les considérations démographiques et écologiques dans leurs plans nationaux.

4. Gestion des déchets, prévention de la pollution et interventions d'urgence

Ce programme aide les pays à prévenir, réduire et gérer la pollution et les déchets, notamment en développant et en entretenant les moyens nationaux et régionaux d'intervention d'urgence contre les incidents générateurs de pollution ainsi que les moyens de planification de ces interventions.

Buts et objectifs

Le but général de la division est de veiller à ce que les activités de planification et de développement soient écologiquement durables. Afin d'atteindre ce but, la division s'attache à :

- aider les pays et territoires membres à comprendre et éviter ou atténuer les effets potentiellement nuisibles du changement climatique planétaire ainsi que contribuer aux efforts internationaux visant à limiter les changements climatiques imputables à l'homme ;
- mettre à disposition des outils et techniques, dont l'ÉIE, permettant aux pays et territoires de procéder à une évaluation plus approfondie de l'état de leur environnement national et de celui de la région ;
- étudier l'impact des activités humaines sur les écosystèmes de la région, ainsi que les effets de cet impact sur la qualité du milieu de vie ;
- élaborer et coordonner la mise en œuvre d'un cadre d'action détaillé pour la gestion des déchets et la prévention de la pollution dans la région ;
- organiser des activités de formation relatives à la gestion des déchets et aux incidents générateurs de pollution ;
- préparer des stratégies nationales de gestion des déchets et évaluer l'envergure du problème des déchets dans la région ;
- aider les pays et territoires à comprendre les préoccupations d'environnement régionales et mondiales majeures (telles que la population) et les principaux accords connexes (tels qu'Action 21 et le Programme d'action de la Barbade) et à prendre les mesures nécessaires.

Activités de la division

1. Changement climatique et élévation du niveau de la mer

Les activités entreprises ont porté, entre autres, sur la surveillance de l'évolution du climat et du niveau de la mer, la formation dans ce domaine, des évaluations de vulnérabilité, l'étude de la gestion des données climatologiques et la prestation d'assistance technique aux pays et territoires membres lors de conférences internationales.

Une étude et un inventaire du Projet climatologique informatisé (CLICOM) ont été réalisés, et des possibilités d'assistance technique en collaboration avec l'Organisation météorologique mondiale (OMM) sont à l'étude. Par ailleurs, des fiches d'information, un rapport sur un nouveau système de réception des données météorologiques par satellite et des données mensuelles relevant du *Projet de surveillance du niveau de la mer et du climat* ont été publiés. Le PROE diffuse maintenant un bulletin d'information trimestriel.

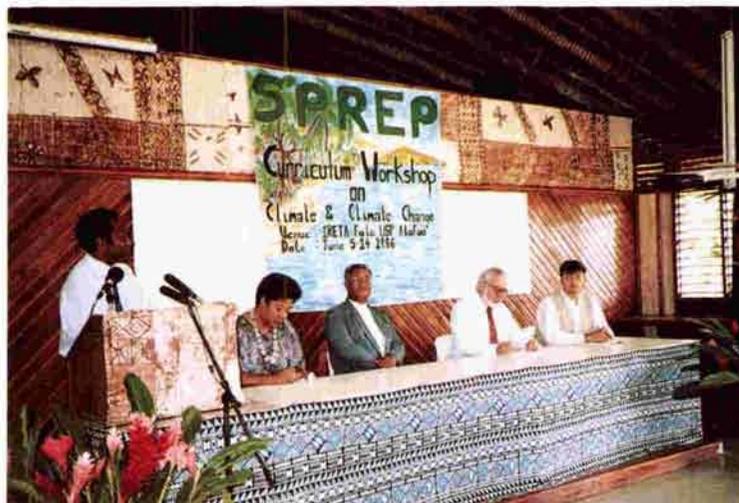
Les *besoins en formation* au changement climatique et à l'élévation du niveau de la mer ont été identifiés, le système CLICOM et ses applications météorologiques ont été évalués et des programmes de formation élaborés dans quatorze pays. Les stages de formation organisés sur l'évolution du niveau de la mer et du climat ont réuni des participants de quatorze pays. Des stations d'étude de l'élévation du niveau de la mer ont été mises en place dans onze pays et des données océanographiques, météorologiques et sur l'élévation du niveau de la mer ont ainsi été diffusées aux gouvernements membres et à des organisations internationales.

La *troisième Conférence des directeurs des services météorologiques* s'est tenue à Apia, aux Samoa occidentales. Elle a porté sur des sujets divers tels que la formation, l'assistance technique, la coopération et la

collaboration entre les gouvernements membres, ainsi que sur le renforcement des moyens de prévision du phénomène El Niño/oscillation australe (ENSO).

Des *études de vulnérabilité à l'élévation du niveau de la mer* ont été effectuées aux Samoa occidentales et aux Fidji, portant le total des études réalisées depuis 1992 à cinq. Par ailleurs, l'incidence du climat a été étudiée pour les Fidji et Tuvalu et des stratégies d'adaptation sont en préparation.

Le *Projet de mesure du rayonnement atmosphérique* (MRA) a commencé en 1995. Les activités entreprises ont compris la publication de brochures et d'affiches, ainsi que l'organisation d'ateliers nationaux et sous-régionaux visant à expliquer le projet à la population locale. Le PROE aide à l'heure actuelle le ministère américain de l'Énergie et les



Dr Kadriech, spécialiste du changement climatique au PROE, et ses collègues de l'atelier de rédaction de programmes d'études sur l'évolution du climat et du niveau de la mer, en présence aux Nations Unies, à Noumea, en mai 1996. Une approche stratégique régionale pour accroître la sensibilité au changement climatique. Sent également sur la photo : G. S. Hea, chef de bureau pour le Fidji, et M. Fiamme-Naitou, Membre du Conseil d'Administration du PROE. M. Don Stewart et M. Arnan Doss de l'USAID.

Gouvernements de PNG, Nauru et Kiribati à identifier des sites susceptibles de recevoir les appareils de collecte des données ; il aide également des scientifiques du Pacifique à interpréter les données et à les utiliser lors de la planification.

Une stratégie de formation a été mise en place dans le cadre du *Projet de surveillance du niveau de la mer et du climat dans le Pacifique Sud*, pour détacher des agents des pays et territoires insulaires du Pacifique auprès du National Tidal Facility de l'université de Flinders, en Australie, pour des périodes allant jusqu'à 4 à 6 semaines. Le premier groupe recevra une formation sur les données et leur gestion, la géodésie et l'arpentage, l'entretien et l'électronique ainsi que sur la gestion et la planification côtières.

D'autres activités ayant trait à l'évolution du niveau de la mer comprendront l'évaluation de sites pour les stations de mesure et des ateliers sur l'incidence du changement climatique, sa prévision et les mesures d'adaptation. Des données seront également collectées sur l'évolution effective du niveau de la mer.

Il est prévu que le *Fonds pour l'environnement mondial* (FEM) alloue trois millions de dollars américains pour des activités sur le changement climatique relevant de la Convention cadre sur les changements climatiques. Les deux projets financés par le FEM sont *CC* : *Formation* et le *Programme d'assistance aux îles du Pacifique en matière de changement climatique* (PICCAP).

Dans le cadre du projet *CC* : *Formation*, des activités au titre de la

Convention cadre seront entreprises dans les pays suivants : Îles Cook, Fidji, Kiribati, Îles Marshall, Nauru, Îles Salomon, Tuvalu, Vanuatu et Samoa occidentales. Ce programme, qui privilégie la formation, vise à développer les moyens dont dispose la région pour mettre en oeuvre la Convention.

Le financement du *Programme d'assistance aux îles du Pacifique en matière de changement climatique* (PICCAP) a été approuvé par le FEM mais le dossier final de projet est en attente d'approbation. Le programme, qui aidera les Parties à la Convention cadre à s'acquitter de leurs obligations nationales de compte rendu, sera exécuté dans dix pays (Îles Cook, Etats fédérés de Micronésie, Fidji, Kiribati, Îles Marshall, Nauru, Îles Salomon, Tuvalu, Vanuatu et Samoa occidentales).

2. Etude d'impact sur l'environnement

Le système expert logiciel d'EIE, Calyx EA, a été mis à l'essai à Kiribati en vue de son adaptation éventuelle pour la région. Une installation pilote de Calyx EA est actuellement à l'étude, suite aux résultats obtenus et à l'analyse faite par le PROE et conformément aux instructions de la Huitième Conférence du PROE.

Les activités d'EIE entreprises pendant l'année ont porté sur :

- le projet de micro-centrale hydroélectrique d'Epau (Vanuatu) ;
- l'aménagement de quais sur les bras de mer d'Anibare et de Gabab (Nauru) ;
- le plan directeur de Neiafu pour l'île de Vava'u (Tonga).

Les "Principes directeurs d'EIE pour l'exploitation de mines du littoral tropical et l'élimination des résidus" ont été publiés et diffusés.

Les deux autres ensembles de principes directeurs suivants sont en cours d'impression :

- Principes directeurs pour la gestion compatible avec l'environnement des usines de transformation du poisson ;
- Principes directeurs écologiques pour le dragage du lagon de Funafuti (Tuvalu).

Grâce au *Centre d'information du Pacifique sur l'environnement et les ressources naturelles* (PENRIC), qui fait partie d'un réseau mondial visant à renforcer les systèmes de compte rendu sur l'état de l'environnement, le PROE dispose de moyens en SIG pour l'évaluation de l'environnement. Le centre a soutenu des activités en matière de conservation de la biodiversité et de population, des projets étant exécutés aux Fidji, aux EFM, à Kiribati et Niue. Une cellule nationale pilote de SIG a été créée au ministère fidjien de l'Environnement.

Les activités prévues pour l'année à venir comprennent le développement des projets locaux et nationaux destinés à soutenir d'autres programmes du PROE, l'achèvement d'une base de données des experts-conseils en environnement auxquels la région peut faire appel et la coordination du *Rapport régional sur l'état de l'environnement* pour 1995. Il est estimé que, d'ici l'an 2000, le PENRIC aura mis en place un système permettant de réaliser des rapports annuels sur l'état de l'environnement

en utilisant une approche économique et fiable pour la compilation et l'analyse des données.

3. Population et développement durable

Le *Projet population et environnement* traite d'un facteur clé du développement durable : l'intégration de la population dans la gestion de l'environnement. Les activités ont privilégié les moyens des ministères ou des cellules nationales de l'environnement, aidé à coordonner les positions nationales sur la politique intégrée en matière de population et d'environnement, facilité la recherche et une meilleure collecte et analyse des données ainsi que soutenu des programmes de formation au développement local et de sensibilisation des communautés. L'essentiel est de veiller à ce que les ressources limitées soient utilisées pour répondre aux besoins exprimés par les pays et territoires et non pas d'imposer des activités que ceux-ci ne jugent pas prioritaires. Les activités bénéficiant d'une aide financière et technique au titre du projet comprennent :

- ❁ la prestation de conseils techniques sur l'intégration de la population et de l'environnement dans la politique nationale aux Îles Marshall, à Tokelau, aux Tonga et, dernièrement, aux Samoa occidentales ;
- ❁ des ateliers nationaux de perfectionnement pour les instituteurs de Vanuatu ;
- ❁ une campagne de sensibilisation du public à Kosrae, sous forme d'une Semaine de l'éducation "L'éducation pour tous", consacrée, entre autres, à la population et l'environnement ;
- ❁ un atelier d'élaboration de programmes d'études pour la Micronésie à Palau, visant à produire un module sur les liens entre la population et l'environnement susceptible d'être intégré dans les programmes scolaires nationaux ;
- ❁ un atelier régional sur le SIG à l'USP, pour présenter le POPMAP en tant qu'instrument de planification ;

- ❁ une bourse d'études de courte durée, en janvier et février 1996, pour un groupe de chargés nationaux de la planification et de l'environnement à l'USP ;
- ❁ la réalisation d'un manuel de formation au développement communautaire sur les approches participatives de planification intégrée de la population et de l'environnement. Ce manuel sera utilisé pour former les formateurs des communautés ;
- ❁ une étude socio-économique d'un projet de conservation de thon à Kosrae.

Bien que le projet soit en fin de première phase, il reste beaucoup à accomplir.

Dans le cadre du suivi de la Barbade et de la GNUED, le Comité consultatif, créé par le Forum en 1994 pour coordonner et faciliter la mise en oeuvre du Programme d'action de la Barbade dans la région, s'est réuni pour la première fois en octobre 1995, à Apia. Un rapport sur les activités de mise en oeuvre du programme a été préparé à l'intention de la session d'avril 1996 de la Commission du développement durable des Nations Unies (CDD), qui l'a jugé très satisfaisant. Le Comité consultatif se réunit en fonction des besoins et du calendrier d'étude des résultats de la Conférence de la Barbade. La session extraordinaire de l'Assemblée générale de l'ONU et la session connexe de la CDD en 1997 permettront de faire progresser, au niveau mondial, la mise en oeuvre du Programme d'action de la Barbade et les actions régionales requises.

Des progrès significatifs ont également été accomplis pour mettre en oeuvre la Stratégie du Pacifique relative au Fonds pour l'environnement mondial (FEM) rédigée lors de l'atelier de formation et de définition de portée du FEM en août 1995. Une aide d'environ trois millions de dollars américains a été accordée à la région pour des activités ayant trait au changement climatique. Un financement va être sollicité pour préparer un Plan d'action stratégique pour la protection des eaux internationales.

L'identification des principaux liens entre commerce et environnement sera achevée l'année prochaine, de

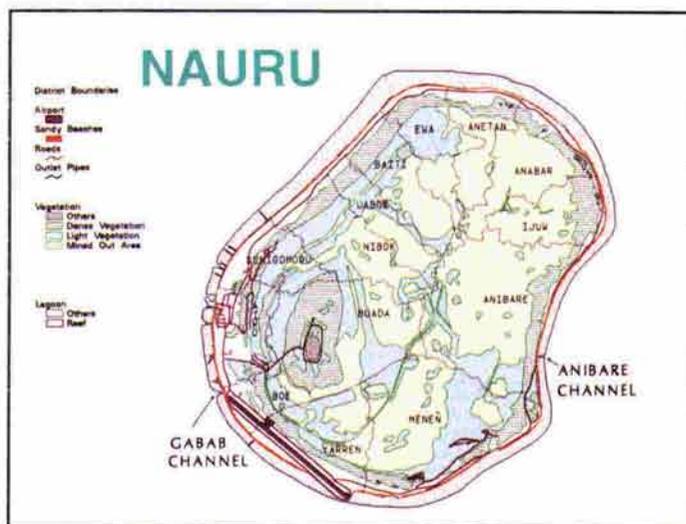
même que le matériel de formation destiné à aider les pays et territoires à mobiliser des ressources pour financer leurs investissements en matière d'environnement. Une attention considérable continuera d'être accordée à la mise en oeuvre des accords internationaux sur l'environnement. Par ailleurs, la session extraordinaire de l'Assemblée générale de l'ONU déterminera, en grande partie, les mesures prioritaires dans ce domaine pour les cinq années à venir. La demande d'une plus forte croissance économique dans la région impliquera des efforts plus soutenus d'intégration des questions d'environnement et de développement. La révision du Plan d'action du PROE 1996/2000 permettra aux pays et territoires d'orienter leurs efforts en conséquence.

4. Prévention de la pollution et gestion des déchets

Le *Programme régional de gestion des déchets et de prévention de la pollution dans le Pacifique Sud*, qui comprend une composante terrestre et une composante marine, a été lancé cette année. La composante terrestre s'applique à la gestion et la réduction des déchets solides, la gestion des substances chimiques, la gestion des eaux usées et la planification de l'utilisation des sols. La composante marine, rédigée avec l'aide de l'Organisation maritime internationale (OMI), concerne les conventions internationales sur la mer et les moyens d'intervention en cas de pollution. Jusqu'à présent, la mise en oeuvre du programme s'est traduite par des projets expérimentaux relevant de la composante terrestre. Une recherche de financement est en cours pour mettre en oeuvre d'autres éléments des deux composantes. Le programme apporte également son soutien technique aux pays et territoires demandeurs en matière de gestion des déchets, de prévention de la pollution et d'interventions d'urgence contre les incidents générateurs de pollution.

Deux projets de gestion des substances chimiques découlant d'Action 21 sont actuellement mis en oeuvre. L'UNITAR et l'agence australienne pour la protection de l'environnement financent un projet de profils nationaux des substances

Les informations stockées dans les bases de données du PROE permettent à sa cellule PENRIC de représenter très exactement l'état de l'environnement de ses gouvernements membres



chimiques et un projet d'inventaires des émissions et des transferts de matières polluantes, ce dernier bénéficiant également du soutien de l'OCDE. Par ailleurs, les membres du PROE ont reçu une copie de la base de données du Registre international des substances chimiques potentiellement dangereuses. Ils peuvent également faire appel au PROE et au PNUE, qui les aident à mieux s'équiper pour mener à bien les tâches complexes liées à la gestion sans danger pour l'environnement des substances chimiques.

La mise en oeuvre du *Programme mondial d'action pour la protection du milieu marin contre les activités menées à terre*, signé en décembre 1995, doit commencer prochainement. Ce programme, auquel participent de nombreuses organisations internationales, est coordonné par le PNUE ; le PROE participera à sa mise en oeuvre dans la région. Reconnaissant que la pollution marine émane surtout de la terre, le programme est concentré sur les polluants d'origine tellurique, notamment les eaux usées, la sédimentation, les déchets solides non dégradables et les polluants organiques persistants. Il promet d'être d'un grand secours pour lutter contre la pollution de l'océan Pacifique Sud.

La *Convention de Waigani sur l'interdiction de l'importation des déchets dangereux et des déchets radioactifs dans les Etats insulaires du Forum, le contrôle des mouvements transfrontières et la gestion des déchets dangereux dans la région du Pacifique Sud*, signée à Port Moresby en 1995, entrera en vigueur après réception du dixième instrument de

ratification ou d'adhésion, et le PROE en assurera le secrétariat. La Convention, qui s'inspire de celle de Bâle, a été rédigée pour répondre au sentiment que la production croissante de déchets dangereux et radioactifs dans le monde constitue une menace pour la santé humaine et l'environnement de la région du

Pacifique Sud. Pour faciliter sa mise en oeuvre, le PROE a signé un mémorandum d'accord avec le Secrétariat de la Convention de Bâle, qui permet aux Secrétariats des deux Conventions de coopérer et donne accès au PROE à un grand nombre de ressources du Secrétariat de Bâle.

Un message du chef de division. . .

Afin de progresser dans la lutte contre les problèmes écologiques critiques que représentent changement climatique, pollution, population et évaluation de l'environnement, et afin de faire avancer la politique internationale, les activités de la division ont privilégié la formation ainsi que l'élaboration de politiques et de programmes d'études. Ceci reflète la nécessité de renforcer dans toute la région les moyens de gestion de l'environnement, de fournir une assistance technique sur des questions spécifiques, au niveau national, régional et international, et de sensibiliser le public à l'environnement. La division continuera donc de développer ces moyens. Les activités de formation et de sensibilisation seront poursuivies, notamment dans les domaines du changement climatique, de l'évaluation de l'environnement et de l'élaboration de systèmes de compte rendu de l'état de l'environnement. L'accent portera également sur la promotion de solutions et d'outils pratiques permettant une planification et une gestion efficaces, dont des projets expérimentaux de gestion.

Il s'avérera certainement de plus en plus difficile de renforcer les moyens de gestion et de planification de l'environnement à mesure que les attentes de performances économiques augmenteront dans le Pacifique. Le PROE devra donc faire appel, pour ce type d'activités, à d'autres partenaires et exercer son influence dans tous les secteurs du développement dans la région, tant public que privé.

Gerald Miles

Education, information et coordination en matière d'environnement

Structure et objectifs

La Division éducation, information et coordination en matière d'environnement regroupe quatre programmes distincts, liés entre eux.

Effectifs de la division

Wendt Neta

*Chef de division et chef du projet
Capacité 21*

Salesa-Uesele Gisa Gaufa

Chargée de l'éducation écologique

Moutou Bernard

Conseil juridique

Dosung Lucas

*Bibliothécaire/documentaliste
en chef*

Bentin Satui

Assistante bibliothécaire principale

Tauafiafi Fatu

*Chargé de l'information et des
publications*

Williams Alex

*Chargé de l'informatique et des
technologies de l'information*

Ieremia Wanda

*Chargée du réseau développement
durable*

Wilson Craig

Chargé de programme

Valasi Usugafono

Assistante de division

Kilepaa Susana

Assistante de division

1. Coordination des politiques et stratégies de l'environnement

Le *Projet Capacité 21* lancé en août 1994 vise à mettre en oeuvre les activités de renforcement des institutions identifiées dans les *Stratégies nationales de gestion de l'environnement*.

2. Renforcement des institutions

Cette catégorie comprend des *activités juridiques* et des détachements de volontaires d'*Australian Volunteers Abroad* (AVA). Les activités juridiques visent à aider les pays et territoires au niveau de leur législation nationale de l'environnement ainsi qu'au niveau des conventions régionales et internationales. Le *Projet Capacité 21* prévoit également des activités juridiques.

En collaboration avec l'*Australian Overseas Service Bureau*, le PROE place des volontaires australiens auprès de cellules environnement de la région afin de renforcer les compétences techniques de celles-ci.

3. Education écologique

Ce programme élabore une vaste gamme de ressources pédagogiques scolaires et extra-scolaires et organise des activités de formation destinées à renforcer la sensibilisation à l'environnement à l'intention des enseignants, des ONG, des dirigeants ecclésiastiques et des médias.

4. Technologies de l'information et informatique

Cette rubrique regroupe des activités diverses telles que la production de matériel d'information et d'éducation du public, la promotion des activités régionales et la sensibilisation des communautés par le biais des médias, ainsi que la traduction du matériel pertinent dans les langues vernaculaires.

Le *centre d'information/bibliothèque* du PROE dépend également de ce programme. Il constitue une source d'information sur l'environnement pour le PROE et les pays et territoires insulaires du Pacifique et forme le personnel de cellules environnement au documentalisme.

La section *technologies informatiques de l'information* apporte son soutien technique informatique au Secrétariat du PROE et, en tant qu'hôte du Réseau développement durable (RDD), est équipée d'un système de messagerie électronique.

Objectifs

Les objectifs de la division sont les suivants :

- renforcer les moyens des institutions publiques et privées des pays et territoires membres pour aboutir à une forme de développement durable adaptée aux îles du Pacifique ;
- renforcer les législations nationales ayant une incidence sur le développement durable ;
- aider les pays membres à tirer parti de leur adhésion aux conventions régionales et internationales ;
- développer la sensibilisation à l'environnement et au patrimoine culturel ainsi que leur compréhension dans la région, afin de promouvoir une attitude positive des communautés face aux activités et à la prise de décisions relatives à l'environnement dans la région ;
- diffuser des informations spécifiques sur l'environnement en remplissant les fonctions de centre d'échange des informations dont est doté le PROE ;
- dispenser des services sur les technologies informatiques de l'information au personnel du PROE, afin de veiller à ce que l'équipement informatique et le matériel de télécommunications de l'organisation évoluent avec ses besoins ;
- diffuser des informations au service du développement durable, notamment par courrier électronique et grâce à d'autres systèmes de communication.

Activités de la division

1. Coordination des politiques et stratégies de l'environnement

Capacité 21, dont le titre intégral est *A Programme of Capacity Building for Sustainable Development in the South Pacific: Building on NEMS* est un projet du PROE et du PNUD destiné à mettre en oeuvre les principes d'Action 21 issus du Sommet de la Terre de Rio de Janeiro en 1992.

Le projet vise à :

- créer et renforcer des structures nationales pour le développement durable ;
- aider à la planification et au financement du développement durable ;
- améliorer les compétences nationales dans le domaine juridique et des techniques d'application ;
- développer la capacité des propriétaires fonciers locaux à gérer et surveiller leurs ressources terrestres et marines.

Le projet cible les six pays suivants : Îles Salomon et Vanuatu (Mélanésie), EFM et Kiribati (Micronésie), Îles Cook et Samoa occidentales (Polynésie). D'autres activités visent à renforcer les moyens des cellules environnement d'îles plus petites.

Les activités du programme de travail du projet sont adaptées aux besoins spécifiques des pays cibles et comprennent :

- élaboration de structures nationales du développement durable ;
- étude des politiques et procédures des banques de développement et d'autres organismes de prêt, étude des procédures de planification du développement et des services de conseil technique ;
- réunions nationales et régionales sur le développement durable auxquelles

participent chargés de la planification et institutions financières ;

- activités de formation au développement durable ;
- élaboration de législation de l'environnement ;
- participation des communautés à la surveillance et à la protection des ressources naturelles.

Un agent local assure la mise en oeuvre des activités du projet dans chaque sous-région, en étroite collaboration avec la chef de projet basée au PROE.

L'an passé, le projet est entré en collaboration avec un certain nombre d'organisations et de programmes régionaux et internationaux, dont le Programme Réseau développement durable du Pacifique (PSDNP), l'Association du Pacifique des institutions financières de développement (ADFIP), la Banque

asiatique du développement (ADB), le Centre européen de gestion de politiques de développement (ECDPM), le Centre d'opérations dans le Pacifique (COP) de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), le Service de l'environnement et de la conservation du PNUD, le Biodiversity Conservation and Natural Resource Management Program (Programme pour la conservation de la biodiversité et la gestion des ressources naturelles) de PNG, l'agence néo-zélandaise pour le développement extérieur (NZODA) et le Centre d'activité du programme sur le droit de l'environnement et les institutions de protection de l'environnement (ELI/PAC) du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE).

Les activités entreprises en Mélanésie dans le cadre de Capacité 21, par le chargé de programme local (Mélanésie) ont compris :

- constitution, à Vanuatu, d'un groupe de travail national chargé d'orienter la mise en oeuvre des activités du projet, aboutissant à une Conférence nationale sur le développement durable en mai 1996 ;
- élaboration de principes directeurs pour le développement durable incorporant les caractéristiques de Vanuatu ;
- étude des politiques et des méthodes d'évaluation des demandes de prêts appliquées par les banques de développement et d'autres institutions financières (Vanuatu, juin 1995) ;
- étude des politiques sectorielles et du plan de développement et atelier national sur le développement durable et la planification (Vanuatu, mars 1996) ;
- étude des programmes de conseil technique dans les domaines de l'agriculture, des forêts et de la pêche aux Iles Salomon (comprenant les îles éloignées) ;
- atelier local sur "Le développement durable : médecines traditionnelles et produits non ligneux" (Honiara, octobre 1995).

Les activités entreprises en Micronésie dans le cadre de Capacité 21, par le chargé de programme local (Micronésie) ont compris :

- suivi, par le Conseil du président sur la gestion de l'environnement et le développement durable, des activités entreprises par le projet aux EFM ;
- activités de sensibilisation et conférences sur le développement durable dans les États de Kosrae (octobre 1995) et de Pohnpei (mai 1996) ;
- étude des politiques et procédures des banques de développement et d'autres institutions financières (Pohnpei, juin 1995) ;
- étude des politiques sectorielles et du processus de planification du développement (EFM, juillet 1995) ;
- collaboration avec le Premier sommet économique des États, aide à la participation des États et délégation de spécialistes ;
- atelier sur le développement durable et la planification (EFM, avril 1996) ;
- aide à la préparation d'un projet de législation de l'environnement à Kiribati et atelier national connexe, en avril 1996, en collaboration avec l'ELI/PAC du PNUE.

Les activités entreprises en Polynésie dans le cadre de Capacité 21 ont compris :

- étude des services de conseil technique et de la formation des conseillers techniques dans les domaines de l'agriculture, des forêts et de la pêche au titre des activités relatives au développement durable entreprises aux Iles Cook (septembre 1995) ;
- étude des politiques et procédures des banques et des institutions financières de développement aux Iles Cook (juin 1995) ;
- étude des pratiques actuelles de prévention et de résolution des litiges portant sur les ressources naturelles aux Iles Cook (résultats présentés

lors d'un atelier sur le droit de l'environnement en octobre 1995) ;

- poursuite de l'aide apportée au groupe de réflexion des Samoa occidentales sur les SNAGE pour l'élaboration de politiques nationales sur la gestion des déchets, l'utilisation des sols, la population et la gestion des eaux ;
- étude des politiques et des méthodes d'évaluation des demandes de prêts appliquées par les banques de développement et d'autres institutions financières aux Samoa occidentales (juin 1995) ;
- étude des politiques sectorielles et du plan de développement nationaux aux Samoa occidentales, en juillet 1995 ;
- atelier national sur "Le développement durable : planification et financement" (décembre 1995).

Diverses activités ont été entreprises sur le plan régional, dont :

- collaboration à la 10ème conférence annuelle de l'ADFIP sur le thème "Le développement durable : planification et financement" (juillet 1995) ;
- collaboration, avec le PSDNP, à une série d'ateliers de PAO pour la production de matériel de sensibilisation à Vanuatu, aux Samoa occidentales et aux Fidji.

2. Renforcement des institutions

Le PROE assure les fonctions de secrétariat de deux conventions régionales : la *Convention sur la conservation de la nature dans le Pacifique Sud (Convention d'Apia)* et la *Convention pour la protection des ressources naturelles et de l'environnement de la région du Pacifique Sud (Convention de Nouméa)* ainsi que deux protocoles afférents.

Une convention régionale visant à contrôler les mouvements des déchets dangereux dans la région, appelée Convention de Waigani, a été rédigée avec le concours du PROE et officiellement ouverte à la signature

lors du Forum de 1995 en PNG. Le PROE en assurera les fonctions de secrétariat dès son entrée en vigueur.

Le PROE coordonne les activités entreprises par les îles du Pacifique au titre d'un certain nombre de conventions internationales, dont :

- ⊗ la Convention de Londres ;
- ⊗ la Convention cadre sur les changements climatiques ;
- ⊗ la Convention sur la diversité biologique ;
- ⊗ le Protocole de Montréal ;
- ⊗ la Convention de Bâle ;
- ⊗ la CITES ;
- ⊗ la Convention de Ramsar ;
- ⊗ la Convention sur le patrimoine mondial.

Le PROE est en train de réaliser une série d'opuscules éducatifs sur ces conventions et leur signification pour les îles du Pacifique, qui fourniront également des informations sur les conséquences et les avantages de l'adhésion à ces instruments internationaux.

La section juridique s'est par ailleurs consacrée, en collaboration avec le *Centre d'activité du programme sur le droit de l'environnement et les institutions de protection de l'environnement* du PNUE, au détachement à des fins de formation de juristes de la région, afin de renforcer les compétences nationales en droit de l'environnement et d'aider à l'élaboration de textes législatifs. La section a également contribué à la formation juridique dans les pays et territoires, en association avec le projet capacité 21.

L'Australian Overseas Service Bureau, le PROE et les gouvernements membres ont procédé ensemble au détachement d'un certain nombre de volontaires AVA chargés d'apporter un soutien technique à des cellules environnement. Les Samoa occidentales ont bénéficié l'an passé de ce programme, et des négociations sont actuellement en cours pour le placement de volontaires AVA dans d'autres pays et territoires.

3. Education et formation écologiques

Le programme d'éducation écologique continue d'organiser des ateliers de formation et de production pour l'élaboration de programmes d'études, la formation d'enseignants, la sensibilisation du public, les multi-médias ainsi que pour la réalisation de matériel pertinent. Les activités de formation, qui sont principalement financées par l'AUSAID, visent à traiter de problèmes d'environnement particuliers à chaque membre, en s'adressant au public dans son ensemble, par le biais des médias, des ONG, des églises et du système d'enseignement officiel. Kiribatí, les Îles Salomon et les Samoa occidentales ont été les premiers à participer au projet d'éducation écologique exécuté par le PROE et l'AUSAID. Les Îles Cook, Vanuatu et les Îles Marshall y participent en 1996. Le financement de ressources supplémentaires pour cet important domaine d'activité est en cours de négociation.

4. Technologies de l'information et informatique

La section information et publications coordonne les services de traduction, de publication et de communication nécessaires aux activités de la fonction primaire et aux programmes du PROE. Ces services comprennent la publication de rapports, la rédaction de communiqués de presse sur les activités auxquelles le PROE participe, l'élaboration de campagnes, la rédaction et la publication d'ouvrages techniques, la prestation d'interviews radiophoniques, ainsi que la rédaction et la publication de scénarios de vidéos.

L'an passé, les publications et autres supports du PROE ont été largement diffusés dans la région et vendus à un public très divers en dehors de celle-ci. Le grand intérêt porté à ces publications, tant à l'échelle régionale qu'internationale, témoigne d'une prise de conscience encourageante de l'organisation et de ses activités.

La radio est un moyen de communication important dans les îles du Pacifique. Le projet *One World* mis en oeuvre par le PROE, Radio Australia et le Public News Service cherchait à étendre la diffusion des

informations sur l'environnement par la radio. Une émission hebdomadaire consacrée à l'environnement était enregistrée sur cassette audio en anglais, français et pidgin, puis retranscrite pour être rediffusée par les stations radio locales et exploitée par les journaux.

Bien que le programme soit maintenant terminé, certains liens établis permettent de poursuivre le thème initial. En collaboration avec l'UNESCO et la GPS, le PROE a élaboré un projet de *Réseau information environnement Pacifique (PEIN)*, destiné à améliorer le traitement et la diffusion de l'information sur l'environnement et pour lequel une recherche de financement est en cours.

Les médias jouent un rôle vital dans la diffusion de l'information sur l'environnement au public. La Conférence annuelle de la *Pacific Island News Association (PINA)* offre l'occasion de présenter des problèmes d'environnement aux journalistes de la presse, de la radio et de la télévision. Le PROE a profité de cette occasion en participant à la conférence et en contribuant à l'animation d'ateliers consacrés aux reportages sur l'environnement. Le PROE a, par ailleurs, régulièrement contacté les médias de la région et du monde (presse, radio et télévision) afin de faire connaître ses activités et les préoccupations d'environnement de la région.

Les premières activités du *centre d'information/bibliothèque du PROE (CIB)* ouvert en 1994 ont été consacrées au tri et au catalogage des ouvrages. Environ 4000 livres et 200 revues ont ensuite été enregistrés sur ordinateur. Cette année, le centre a reçu et traité quelque 25 demandes d'information par semaine. Il a, d'autre part, passé des accords d'échange avec plus de 25 autres bibliothèques disposant d'ouvrages sur l'environnement afin de minimiser les frais d'acquisition.

En 1995/96, le CIB a développé ses activités internes et s'est attaché à mettre en place un réseau de centres d'information dans la région. Ceci a tout d'abord entraîné la prestation d'assistance technique pour la création de bibliothèques sur l'environnement, ainsi que la formation du personnel concerné dans divers pays (Îles Salomon, Vanuatu, Fidji, Îles Cook, Îles

Marshall, Kiribati et Samoa occidentales).

L'informatique est essentielle aux opérations au jour le jour du PROE. Le personnel et le matériel informatique du PROE ont bénéficié, au cours de l'année, d'un soutien constant permettant de veiller à la bonne marche des systèmes informatiques. Ces activités se sont traduites de la manière suivante :

Réseau informatique interne

L'amélioration des systèmes de communication internes a joué un rôle capital dans la satisfaction des besoins informatiques et en technologies de l'information du PROE.

S'il était possible d'avoir accès à l'information à l'étranger sur Internet, grâce au Programme Réseau développement durable du Pacifique exécuté par la CPS, il était en revanche nécessaire d'améliorer la circulation de l'information au sein du PROE. Le réseau informatique du PROE a donc été mis en place afin d'optimiser la productivité de chacun et de l'organisation. Les agents du PROE ont maintenant accès à des bases de données et à des rapports financiers par courrier électronique. Ce meilleur accès à l'information profitera aux projets de l'organisation.

Réseau développement durable des Samoa occidentales

En février 1995, le Projet de RDD pour le Pacifique a créé un centre de messagerie électronique pour les Samoa occidentales basé au PROE. Utilisant le système Pactok, ce centre est passé en dix-huit mois de 9 sites à 51.

L'avenir du financement étant incertain, le Groupe des usagers samoans s'est réuni avec le secrétariat du PSDNP en janvier 1996 afin de discuter des procédures et de la mise à jour technique proposée par ce dernier. Le Plan d'action adopté par le groupe prévoit que le réseau soit autonome d'ici 1998, le groupe d'usagers prenant progressivement en charge les responsabilités et les coûts assumés à l'heure actuelle par la CPS et le PROE. Un groupe de travail du RDD communiquera des informations en retour au coordinateur du réseau.

Une proposition du PROE et du PSDNP visant à améliorer le système Pactok afin de satisfaire les besoins de plus en plus complexes du groupe d'usagers a également été examinée. Bien que les négociations et les essais auprès de serveurs Internet et d'éditeurs de logiciels soient toujours en cours, le RDD des Samoa occidentales est sur le point d'avoir accès à des services interactifs en ligne.

Poste d'adjoint au chargé de l'informatique

Les opérations du PROE dépendant largement des systèmes d'information informatisés, et les demandes en matière de technologies informatiques de l'information ne cessant d'augmenter, la nécessité de créer un poste d'adjoint au chargé de l'informatique et des technologies de l'information s'est imposée. Ce dernier est actuellement secondé dans sa tâche par la chargée du RDD. Le poste d'adjoint sera créé avec le soutien financier de l'AusAID. 🗺

Un message de la chef de division. . .

Cette année a été caractérisée pour la division éducation, information et coordination par un développement des activités. Les gouvernements membres ont continué de souligner l'importance des activités d'éducation écologique, non seulement dans les établissements scolaires et de troisième cycle mais aussi au niveau des activités d'éducation, de formation et de sensibilisation des communautés locales. Les avantages potentiels que présentent une population en âge scolaire respectueuse de l'environnement ainsi que des communautés sensibilisées étant reconnus, la recherche de financement s'est poursuivie dans cette direction. Les ressources nécessaires à l'élaboration et à la traduction de matériel dans les langues vernaculaires existent déjà au niveau national ; par ailleurs, le PROE continue d'apporter une aide complémentaire et de solliciter les fonds nécessaires pour élargir le champ d'action de cet important domaine d'intervention.

Les besoins en information du PROE augmentent également, tout comme ceux de nos gouvernements membres. Notre capacité à servir ces besoins grâce aux sections Technologie de l'Information, Publications et Information et Bibliothèque/Information de la division est actuellement mise à rude épreuve dans la mesure où les composantes techniques de programme prennent de l'importance et requièrent l'utilisation de technologies de l'information de plus en plus complexes. En reconnaissant la nécessité de mieux aider nos gouvernements membres à interpréter certaines des informations hautement techniques auxquelles la gestion de l'environnement fait de plus en plus appel, notre division se heurte à un défi, à savoir comment diffuser l'information sous une forme conviviale.

Les activités de la division en matière de coordination des politiques et stratégies de l'environnement s'inscrivent principalement dans le cadre du Projet Capacité 21 ; une recherche de financement est en cours pour étendre ce projet à d'autres pays et territoires de la région, au titre d'une éventuelle Phase II. Il est bien entendu qu'il est important de renforcer les moyens de nos gouvernements membres et d'élargir le cercle des bénéficiaires afin que le développement durable soit poursuivi dans tous les secteurs. Les chargés de la planification et les institutions financières continueront ainsi d'être ciblés. Enfin, les activités juridiques de la division, qui se traduisent par une aide aux pays et territoires au niveau de leur législation de l'environnement et de leurs obligations au titre des conventions régionales et internationales sur la protection de l'environnement, constituent également une forme de renforcement des institutions d'importance croissante.

Neva Wendt

Finances et administration

Structure et objectifs

La Division finances et administration se compose de deux cellules.

Effectifs de la division

Jones Nuku
Chef de division et directeur financier

Devoe Daniel
Comptable

Hadley Malama
Agent administratif

Ab Tong Salafai
Aide-comptable

Fauatea Luatpene
Employée comptable

Chong Wong Puni
Employée comptable

Fereti Asofa
Employée comptable

Silulu Lupe
Responsable courrier/bureau d'ordre

Reid Quandovita
Adjointe responsable courrier/bureau d'ordre

Matafeo Faafu T.
Employée de bureau

Mata'u Saunoo
Assistante conférences

Tupai Monica
Hôtesse d'accueil

Taei Faalepo
Factotum

Fonoti Faamamu
Chauffeur

Tuala Talamoa
Chauffeur

Leaula Tologauvale
Responsable thé

Tootoo Amosa
Agent de nettoyage

Leota Iakopo
Agent de nettoyage

Rusia Esera
Jardinier

Huni Elia
Gardien de nuit

1. Finances

La cellule financière contrôle et gère les engagements et les besoins financiers du PROE, conformément aux dispositions du *règlement financier* du PROE ainsi qu'aux exigences financières formulées par les bailleurs de fonds et les pays et territoires membres, et dans le respect des normes internationales de comptabilité reconnues.

2. Administration

La cellule administrative assure les services administratifs "fondamentaux" de l'organisation et aide la direction à contrôler et mettre en oeuvre les obligations et exigences stipulées dans le *règlement du personnel* du PROE, ainsi que dans ses politiques et procédures internes.

Objectifs

Les objectifs de la division consistent à :

- fournir une assistance et des conseils d'ordre administratif et financier à la direction et au personnel, conformément aux règlements et au programme de travail du PROE et en fonction des conditions locales ;
- préserver les ressources financières du PROE en adoptant des principes et pratiques financières et comptables sûrs ;
- communiquer aux pays et territoires membres ainsi qu'aux bailleurs de fonds des informations financières sur les fonds alloués au PROE ;
- veiller à l'application pertinente du règlement du personnel et des politiques internes du PROE ;
- faire en sorte que l'ensemble des biens du PROE soient dûment protégés et convertis par une assurance.

Activités de la division

Les systèmes mis en place pour réaliser ces objectifs ont été étroitement contrôlés et affinés durant l'année, permettant, entre autres, les améliorations suivantes :

La division continuera de surveiller ses systèmes au cours de l'année à venir et les modifiera en fonction des besoins.

- la recherche et l'acquisition d'un logiciel comptable complémentaire ;
- la construction d'une nouvelle salle de documentation ;
- l'installation d'un nouveau générateur et l'aménagement de son aire d'entreposage ;
- la transformation de l'ancienne salle de documentation en "espace exposition" ;
- l'aménagement d'une aire de travail dans les bureaux du PROE pour l'agent de voyages de l'organisation ;
- l'aménagement de l'espace bureau.

*Chérisse
d'accueil
du PROE,
Mina Alonca
Dapa.*



La division a offert les services généralement attendus d'une division administrative et financière, à savoir le paiement des engagements pris par le PROE, des salaires du personnel et des prestations sociales, la préparation des rapports financiers mensuels à l'intention du personnel et de la direction, le soutien administratif et financier requis par la direction, le suivi des relations avec les bailleurs de fonds sur les questions d'ordre financier, la diffusion des rapports financiers aux bailleurs de fonds, la préparation des états financiers annuels, la

coordination et la compilation des documents du programme de travail et budget annuels ainsi que d'autres documents de travail à caractère administratif et financier présentés à la Conférence du PROE, l'assistance au personnel pour ses déplacements officiels, la gestion des stocks de fournitures de bureau, la gestion efficace du bureau d'ordre, la maintenance du matériel de bureau, du mobilier et des installations ainsi que des locaux et du terrain, et l'aide à l'amélioration et à l'agrandissement des locaux du PROE. 🗑️



Le
comité
gardien
du PROE,
M. Ewen
Brooks, et
son
équipe.

Un message du chef de division. . .

1995/96 a été pour la Division finances et administration, comme pour les autres divisions, le premier exercice complet depuis la mise en place du nouvel organigramme. Au cours de cette période très chargée, les activités de notre division se sont poursuivies à un rythme fort soutenu, le personnel et la direction oeuvrant au maximum de leurs capacités.

Je suis tout particulièrement satisfait de la prestation de notre personnel tout au long de l'année. Dans des conditions où pression et urgence sont monnaie courante, il a fait preuve de dévouement, allant bien souvent au-delà de son devoir pour mener à bien les tâches qui lui étaient dévolues. Notre division a bien de la chance de posséder des collaborateurs d'une telle qualité et, en tant que chef de division, je tiens à profiter de cette occasion pour les remercier de l'excellent travail et des efforts qu'ils ont accomplis dans leurs tâches respectives au cours de l'année passée.

L'année à venir s'annonce tout aussi chargée, alors que nous nous efforcerons de consolider et d'améliorer les procédures et systèmes mis en place pour assurer le fonctionnement harmonieux de notre organisation.

Nuku Jones

Activités dans les pays et territoires

Dans le cadre des projets et activités mis en oeuvre dans les pays et territoires membres au cours de l'année comprise entre le 1er juin 1995 et le 31 mai 1996, le PROE a :

Samoa américaines

- ✳ pris en charge un participant à la Conférence des directeurs des services météorologiques ;
- ✳ participé à la réunion du GIEC sur la science et l'impact du changement climatique ;
- ✳ poursuivi le renforcement des moyens en détachant M. Vai Aiavao de l'APE auprès du Secrétariat du PROE (Capacité 21) ;
- ✳ pris en charge un participant à l'atelier régional "Utiliser le SIG pour intégrer population et environnement" ;
- ✳ financé la tournée de la troupe Wan Smolbag lors de l'"Année de la tortue marine" (décembre 1995) ;
- ✳ cofinancé l'initiative sur les grandes migrations des tortues marines ;
- ✳ aidé le service de la conservation à animer un atelier de formation à la production de matériel médiatique pour les journalistes (presse, radio et télévision – 18/19 septembre 1995) ;
- ✳ animé l'atelier de développement local sur une approche participative intégrant population et gestion de l'environnement au niveau national ;
- ✳ pris en charge un participant à la Conférence des directeurs des services météorologiques ;
- ✳ fourni du matériel de réception de données satellitaires ;
- ✳ formé deux agents du service météorologique à la "météorologie satellitaire" ;
- ✳ aidé à préparer la demande d'adhésion à l'OMM ;
- ✳ pris en charge un participant au congrès de l'OMM ;
- ✳ organisé un atelier sur le droit de l'environnement et la résolution des litiges relatifs aux ressources naturelles (Capacité 21) ;
- ✳ aidé à la formulation de législation sur l'environnement avec l'ELI/PAC du PNUE ;
- ✳ entrepris des activités selon un plan de travail biennal adapté aux besoins du pays et prévoyant la surveillance des ressources naturelles dans les groupes d'îles du Nord et du Sud (Capacité 21) ;
- ✳ coordonné et animé la réunion régionale "Rapports et bases de données sur l'état de l'environnement" ;
- ✳ pris en charge un participant à l'atelier régional "Utiliser le SIG pour intégrer population et environnement" ;
- ✳ financé la création de la ZC de Takitimu à Rarotonga ;
- ✳ financé la participation de représentants du ministère de la conservation aux ateliers de formation du PCBPS ;
- ✳ pris en charge deux participants à la réunion sur la protection des tortues à Nandi en avril 1996 ;
- ✳ fourni des ressources pour l'"Année de la tortue marine", dont la vidéo traduite dans la langue vernaculaire ;
- ✳ pris en charge un participant à la réunion sur les récifs coralliens (Suva, Fidji, novembre 1995) ;

Iles Cook

- ✳ financé la préparation par un expert-conseil local d'une étude des services de conseil technique sur l'agriculture, les forêts et la pêche (Capacité 21) ;
- ✳ fourni au personnel du ministère de la conservation des services de conseil et de formation pour la création et gestion de bibliothèque ;

Etats fédérés de Micronésie

- ✳ répondu aux demandes d'information et de publications par l'intermédiaire du chargé de projet Capacité 21 (Micronésie) ;
- ✳ assuré une formation à la sensibilisation à l'EIE lors de l'Atelier national sur le

développement durable et la planification (Capacité 21) ;

- ✱ analysé une EIE de la proposition de conserverie de thon à Kosrae ;
- ✱ aidé le Festival de Sarawi (Pohnpei) sur le thème "Réduire, réutiliser, recycler" pour la Journée de l'écologie de 1996 ;
- ✱ renforcé la sensibilisation du public sur les liens entre population et environnement, contribué à des supports promotionnels (affiches, ...) et parrainé des concours de rédactions, d'affiches et autres sur les questions de population et d'environnement dans les classes 9 à 12 ;
- ✱ pris en charge un participant à la Conférence des directeurs des services météorologiques ;
- ✱ aidé les EFM dans leur demande de matériel de réception de données satellitaires auprès de l'OMM ;
- ✱ contribué au financement du projet sur le bassin hydrographique de Pohnpei ;
- ✱ aidé Kosrae à rédiger son dossier conceptuel pour le PCBPS. Dossier approuvé par les communautés concernées (Uwa et Walung) et les autorités compétentes, puis transmis au PCBPS pour approbation par le GCTG.
- ✱ financé la participation d'un chargé de projet aux ateliers régionaux de formation du PCBPS à Vanuatu et Palau ;
- ✱ fait avancer le projet du PCBPS à Pohnpei (travail d'approche rurale participative entrepris et plan de gestion du bassin hydrographique approuvé) ;
- ✱ financé la participation d'un agent de soutien de ZC (CASO) à l'atelier régional de formation du PCBPS ;

- ✱ fourni des ressources pour l'"Année de la tortue marine" ;
- ✱ continué d'employer le chargé de projet Capacité 21 (Micronésie) ;
- ✱ étudié les politiques sectorielles et le plan de développement nationaux, juillet 1995 (Capacité 21) ;
- ✱ délégué un expert au Premier sommet économique des EFM (novembre 1995) et financé la participation des Etats pour aider à l'intégration des objectifs de développement durable (Capacité 21) ;
- ✱ étudié les politiques et procédures des banques et institutions financières de développement, juin 1995 (Capacité 21) ;
- ✱ organisé l'atelier national sur le développement durable et la planification à Pohnpei, 16 - 18 avril 1996 (Capacité 21) ;
- ✱ coordonné et animé la réunion régionale "Rapports et bases de données sur l'état de l'environnement" ;

Fidji

- ✱ animé l'atelier de développement local sur une approche participative intégrant population et gestion de l'environnement au niveau national ;
- ✱ pris en charge un participant à la Conférence des directeurs des services météorologiques ;
- ✱ assuré la formation de Fidjiens à "SIG/ARC/INFO" au centre SIG de l'USP (Suva) ;
- ✱ accueilli l'atelier "Utiliser le SIG pour intégrer population et environnement" ;
- ✱ coordonné et animé la réunion régionale "Rapports

et bases de données sur l'état de l'environnement" ;

- ✱ financé la mission de sensibilisation aux cyclones tropicaux d'agents du service météorologique aux Samoa ;
- ✱ achevé le DPP du PCBPS pour le PZC de Koroyanitu ;
- ✱ financé la participation d'agents du PCBPS travaillant au projet de Koroyanitu à l'atelier de formation de personnel de zone de conservation à Vanuatu ;
- ✱ financé la campagne nationale de l'"Année de la tortue marine" et fourni des ressources ;
- ✱ financé l'élaboration d'une Stratégie nationale pour la protection des tortues ;
- ✱ financé la participation de représentants du gouvernement et d'ONG à la réunion sur les tortues ;
- ✱ pris en charge des participants à l'atelier de formation du PCBPS à Nandi ;
- ✱ financé le voyage d'étude de propriétaires fonciers à Vanuatu ;
- ✱ contribué au programme de baguage des tortues ;

Polynésie française

- ✱ contribué au programme de baguage des tortues ;
- ✱ financé la participation territoriale à la réunion sur les tortues ;
- ✱ fourni des ressources pour l'"Année de la tortue marine" ;
- ✱ pris en charge un participant à la Conférence des directeurs des services météorologiques ;
- ✱ aidé à l'élaboration de législation sur l'environnement ;

Guam

- ❁ fourni des ressources pour l'«Année de la tortue marine» ;

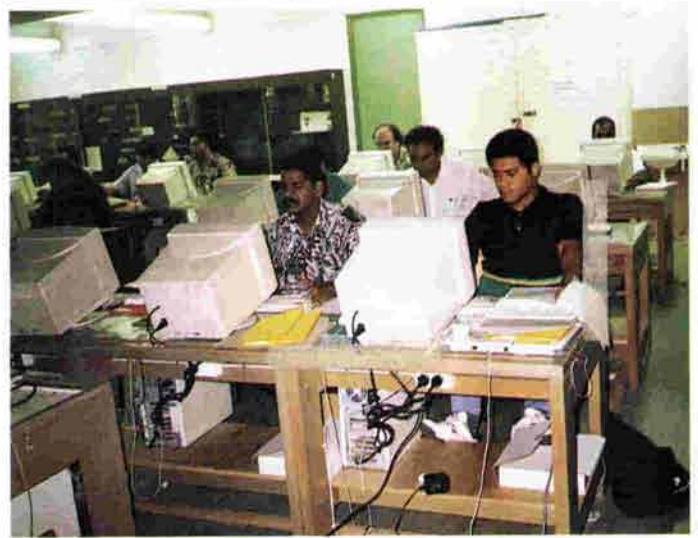
Kiribati

- ❁ participé à la *réunion du GIEC sur la science et l'impact du changement climatique* ;
- ❁ formé des agents du service météorologique à la «météorologie satellitaire» ;
- ❁ fourni du matériel de réception de données satellitaires ;
- ❁ contribué à l'atelier de préparation de projet sur l'environnement avec l'UE ;
- ❁ financé la préparation par un expert-conseil local d'une étude des services de conseil technique sur l'agriculture et la pêche (Capacité 21) ;
- ❁ créé une bibliothèque sur l'environnement au ministère de l'environnement et du développement social ;
- ❁ formé du personnel local à la gestion de bibliothèque et aux bases de données connexes ;
- ❁ fourni des outils de catalogage ;
- ❁ aidé à l'élaboration d'un projet de loi sur l'environnement ;
- ❁ lancé et financé la ZC de Tarawa Nord (DPP approuvé) ;
- ❁ constitué le comité de coordination de zone de conservation (CCZC) ;
- ❁ financé la participation du CASO à l'atelier régional de formation du PCBPS ;
- ❁ fourni des ressources pour l'«Année de la tortue marine» ;
- ❁ pris en charge un participant à la réunion sur les tortues ;

- ❁ financé un correspondant national pour l'assistance technique de l'ADB au «Renforcement institutionnel de la cellule environnement de Kiribati» (Capacité 21) ;
- ❁ organisé un atelier sur le droit de l'environnement avec l'ELI/PAC du PNUE (Capacité 21) ;
- ❁ pris en charge un participant aux réunions sur les tortues et les récifs coralliens ;
- ❁ aidé à la préparation d'un plan de ZC pour l'île Cook et l'île Christmas ;

Iles Marshall

- ❁ créé une bibliothèque sur l'environnement et formé du personnel local à la gestion de bibliothèque ;
- ❁ fourni des principes directeurs et des outils pour le catalogage et la gestion de bibliothèque ;
- ❁ contribué à l'atelier national sur l'intégration des liens entre la population et l'environnement dans la politique démographique nationale ;
- ❁ élaboré un mandat pour les programmes d'étude sur les questions de population et d'environnement pour les élèves des classes 9 à 12 ;
- ❁ fourni des ressources pour l'«Année de la tortue marine» ;
- ❁ pris en charge un participant à la Conférence des directeurs des services météorologiques ;
- ❁ participé à la *réunion du GIEC sur la science et l'impact du changement climatique* ;
- ❁ financé la participation de 3 représentants à l'atelier des CCZC à Palau ;



Nauru

- ❁ achevé une EIE de l'aménagement portuaire d'Anibare et de Gabab ;
- ❁ aidé à la rédaction de la SNAGE et du rapport sur l'état de l'environnement ;
- ❁ coordonné le projet de MRA et travaillé avec le gouvernement à l'installation du second site de mesure ;
- ❁ financé le poste de chargé de l'environnement au ministère de l'industrie et du développement insulaire (Capacité 21) ;
- ❁ fourni des ressources pour l'«Année de la tortue marine» ;
- ❁ financé la participation d'un agent à l'atelier des CASO à Vanuatu ;
- ❁ aidé à la préparation d'une proposition de ZC à soumettre au PROE ;

Nouvelle-Calédonie

- ❁ pris en charge un participant à la Conférence des directeurs des services météorologiques ;
- ❁ délégué le conseil juridique du PROE en mission d'information sur les activités du PROE dans la région ;

Les participants de la sous-région de Polynésie à l'atelier local SIG/ARC/INFC tenu au centre SIG de l'USP à Suva (Fidji).

- ✱ financé la campagne territoriale pour l'Année de la tortue marine ;
- ✱ fourni des ressources pour l'Année de la tortue marine ;
- ✱ contribué au programme de baguage des tortues ;

Niue

- ✱ lancé une campagne de sensibilisation à la population et à l'environnement ;
- ✱ financé un documentaire télévisé sur les questions de population et d'environnement à Niue ;
- ✱ aidé à préparer la demande d'adhésion à l'OMM ;
- ✱ pris en charge un participant au congrès de l'OMM ;
- ✱ aidé à la rédaction de législation sur l'environnement ;
- ✱ fourni des ressources pour l'Année de la tortue marine ;
- ✱ financé le projet de campagne nationale pour l'Année de la tortue marine ;
- ✱ financé la préparation du guide pratique des oiseaux de Niue ;
- ✱ conseillé le gouvernement en vue de son adhésion à la Convention sur la diversité biologique ;
- ✱ créé la ZC d'Huvalu ;
- ✱ pris en charge des participants aux ateliers du PCBPS ;

Palau

- ✱ lancé l'élaboration d'un module d'étude sur les questions de population et d'environnement pour les élèves des classes 9 à 12 ;

- ✱ pris en charge un participant à la Conférence des directeurs des services météorologiques ;
- ✱ aidé à achever le DPP du PZC de Ngaremeduu pour le PCBPS ;
- ✱ fourni des ressources pour l'Année de la tortue marine ;
- ✱ pris en charge un participant aux réunions sur les tortues et les récifs coralliens ;

Papouasie-Nouvelle-Guinée

- ✱ fourni des ressources pour l'Année de la tortue marine ;
- ✱ coordonné le projet de MRA avec le service météorologique et le Gouvernement de la province de Manus pour l'installation de la première station de MRA à l'aéroport de Momote ;

Iles Salomon

- ✱ aidé à la création d'une bibliothèque sur l'environnement ;
- ✱ fourni des outils de catalogage et formé le personnel local à la gestion de bibliothèque ;
- ✱ contribué au programme national de baguage des tortues ;
- ✱ entamé les préparatifs pour la décontamination d'un dépôt de pesticides désaffecté, en collaboration avec l'OMS ;
- ✱ animé l'atelier de développement local sur une approche participative intégrant population et gestion de l'environnement au niveau national ;
- ✱ financé l'acquisition de matériel de réception de données satellitaires ;

- ✱ formé des agents du service météorologique à la "météorologie satellitaire" ;
- ✱ achevé le DPP du PZC de Komarindi pour le PCBPS ;
- ✱ constitué le CCZC ;
- ✱ nommé et rémunéré le CASO du PZC d'Arnavon ;
- ✱ financé le voyage d'étude de propriétaires fonciers aux Fidji et à Vanuatu ;
- ✱ apporté une aide financière et une assistance technique à la ZC d'Arnavon ;
- ✱ réalisé une vidéo sur la ZC d'Arnavon ;
- ✱ financé la participation d'un CASO à l'atelier de formation du PCBPS à Vanuatu ;
- ✱ fourni des ressources pour l'Année de la tortue marine ;
- ✱ financé le projet de campagne nationale pour l'Année de la tortue marine ;
- ✱ étudié les services de conseil technique des organismes agricoles, forestiers et fonciers afin de recommander des méthodes d'intégration des objectifs de développement durable (Capacité 21) ;
- ✱ organisé un atelier sur "Le développement durable : médecines traditionnelles et produits non ligneux", octobre 1995 (Capacité 21) ;
- ✱ organisé un atelier provincial sur les médecines traditionnelles, mai 1995 (Capacité 21) ;
- ✱ formé le chargé de formation des ONG à la PAO grâce à l'atelier du RDD et de Capacité 21, Vanuatu, août/septembre 1995 ;
- ✱ contribué à la rémunération du chargé de formation au CTD chargé d'entreprendre des activités du projet Capacité 21 ;

- ⊗ coordonné et animé l'atelier "Utiliser le SIG pour intégrer population et environnement" ;
- ⊗ pris en charge un participant aux réunions sur les tortues et les récifs coralliens ;

Tokelau

- ⊗ aidé à la rédaction de la politique démographique nationale ;
- ⊗ fourni des ressources pour l'"Année de la tortue marine" ;
- ⊗ fourni une aide financière pour la préparation d'une proposition de ZC à soumettre au PROE ;
- ⊗ financé la participation d'un agent à l'atelier des CASO à Vanuatu ;

Tonga

- ⊗ financé la création de la ZC marine d'Haipai ;
- ⊗ pris en charge des participants aux ateliers de formation du PCBPS ;
- ⊗ pris en charge des participants aux réunions sur les tortues et les récifs coralliens ;
- ⊗ fourni un financement pour le CASO ;
- ⊗ aidé à l'élaboration d'un projet d'observation des baleines ;
- ⊗ réalisé une évaluation stratégique de l'environnement pour le plan directeur de Neiafu ;
- ⊗ répondu à des demandes d'information et de publications ;
- ⊗ offert des cours d'appoint aux enseignants du secondaire sur l'intégration des questions de population et d'environnement ;

- ⊗ effectué une analyse des besoins en SIG pour identifier les compétences et les données en SIG ;
- ⊗ fourni du matériel satellitaire ;
- ⊗ formé des agents du service météorologique à la "météorologie satellitaire" ;
- ⊗ aidé à préparer la demande d'adhésion à l'OMM ;
- ⊗ pris en charge un participant au congrès de l'OMM ;
- ⊗ coordonné et animé l'atelier "Utiliser le SIG pour intégrer population et environnement" ;
- ⊗ coordonné et animé la réunion régionale "Rapports et bases de données sur l'état de l'environnement" ;

Tuvalu

- ⊗ aidé à l'élaboration de législation sur l'environnement ;
- ⊗ achevé le DPP parrainé par le gouvernement pour la ZC de Funafuti ;
- ⊗ constitué le CCZC ;
- ⊗ pris en charge un participant aux réunions sur les tortues et les récifs coralliens ;
- ⊗ coordonné et animé l'atelier "Utiliser le SIG pour intégrer population et environnement" ;
- ⊗ coordonné et animé la réunion régionale "Rapports et bases de données sur l'état de l'environnement" ;

Vanuatu

- ⊗ offert une formation à la sensibilisation à l'EIE lors de l'atelier national sur le développement durable et la planification du projet Capacité 21 ;

- ⊗ fourni des outils de catalogage et aidé à la création d'une bibliothèque sur l'environnement au sein de la cellule environnement ;
- ⊗ coordonné un atelier national d'éducation écologique pour la formation des instituteurs au matériel pédagogique et à une approche d'enseignement des questions de population et d'environnement ;
- ⊗ pris en charge un participant à la Conférence des directeurs des services météorologiques ;
- ⊗ aidé à l'élaboration de législation sur l'environnement ;
- ⊗ informé sur les initiatives du projet Capacité 21 lors de la Conférence nationale sur le développement durable ;
- ⊗ achevé le DPP pour la ZC de Vaithe ;
- ⊗ continué à aider à la mise en oeuvre de projets ;
- ⊗ accueilli l'atelier régional de formation à l'attention des CASO et des chefs de projet ;
- ⊗ pris en charge un participant aux réunions sur les tortues et les récifs coralliens ;
- ⊗ fourni des ressources pour l'"Année de la tortue marine" ;
- ⊗ financé la tournée de la troupe Wan Smolbag durant l'"Année de la tortue marine" ;
- ⊗ contribué au programme national de baguage des tortues ;
- ⊗ organisé la Conférence nationale sur le développement durable, mai 1996 (Capacité 21) ;
- ⊗ organisé l'atelier national sur le développement durable et la planification, mars 1996 (Capacité 21) ;



Momi Cesa Saleka : seule chargée de l'éducation biologique au PROE, coordonne l'un des nombreux ateliers organisés dans les pays durant l'année.

- ☉ employé le chargé de projet Capacité 21 (Mélanésie) ;
- ☉ régulièrement réuni le groupe de travail du projet Capacité 21 pour orienter la mise en oeuvre des activités du projet ;
- ☉ étudié les politiques et procédures des banques et institutions financières de développement, juin 1995 (Capacité 21) ;
- ☉ coorganisé un atelier de PAO avec le RDD de la CPS, août 1995 (Capacité 21) ;
- ☉ coordonné et animé la réunion régionale "Rapports et bases de données sur l'état de l'environnement" ;
- ☉ réalisé une vidéo sur la ZC de Vathe ;
- ☉ pris en charge des participants à l'atelier du PCBPS à Nandi (Fidji) ;
- ☉ financé le voyage d'étude de propriétaires fonciers ;

Wallis-et-Futuna

- ☉ pris en charge un participant à la Conférence des directeurs des services météorologiques ;
- ☉ aidé à l'élaboration de législation sur l'environnement ;
- ☉ fourni des ressources pour l'"Année de la tortue marine" ;

Samoa occidentales

- ☉ offert une formation à la sensibilisation à l'EEF lors de l'atelier national du projet Capacité 21 sur "le développement durable : planification et financement" ;
- ☉ créé une bibliothèque sur l'environnement au ministère de l'environnement ;
- ☉ formé du personnel local à la gestion de bibliothèque et aux bases de données connexes ;
- ☉ fourni des outils et du logiciel de catalogage ;
- ☉ accueilli des visites de la bibliothèque pour les écoles, les organisations locales et le public ;
- ☉ fourni un système de réception des données climatiques par satellite ;
- ☉ accueilli la Conférence des directeurs des services météorologiques ;
- ☉ organisé la mission d'évaluation de l'ELI PAC du PNUE au ministère de l'environnement ;
- ☉ facilité l'élaboration des politiques sur la gestion des déchets, l'occupation des sols, les eaux et la population grâce à des réunions régulières du groupe de réflexion sur les SNAGE (Capacité 21) ;
- ☉ organisé un atelier de PAO avec la CPS et le RDD (Capacité 21) ;
- ☉ délégué un expert au séminaire du Comité national des femmes à Savaii et Apia ;
- ☉ étudié les politiques et procédures des banques et institutions financières de développement, juin 1995 (Capacité 21) ;
- ☉ étudié les politiques sectorielles et le plan de développement nationaux, juillet 1995 (Capacité 21) ;
- ☉ pris en charge un participant à la réunion régionale "Rapports et bases de données sur l'état de l'environnement" aux Fidji ;
- ☉ coordonné et animé l'atelier sous-régional "Utiliser le SIG pour intégrer population et environnement" ;
- ☉ alloué des fonds à la création de la ZC de Saanapu Sataoa ;
- ☉ alloué des fonds à la préparation du DPP pour la ZC d'Uafato ;
- ☉ rémunéré le CASO de la ZC de Saanapu Sataoa ;
- ☉ pris en charge un participant aux ateliers de formation du PCBPS ;
- ☉ pris en charge un participant aux réunions sur les tortues et les récifs coralliens ;
- ☉ fourni des ressources pour l'"Année de la tortue marine" ;
- ☉ financé la campagne nationale pour l'"Année de la tortue marine" ;
- ☉ contribué au programme national de baguage des tortues ;
- ☉ participé avec la CPS et le Groupe des usagers samoans aux efforts de développement du RDD ;
- ☉ rédigé et soumis des propositions de mise à jour du logiciel utilisé (Pactok) pour accéder à des services interactifs en ligne ;
- ☉ fourni une assistance technique aux sites de messagerie électronique Pactok ;
- ☉ obtenu des informations sur Internet et diffusé ces informations aux organismes concernés ;
- ☉ fourni aux membres du RDD une formation supérieure aux méthodes de recherche par l'intermédiaire du service télématique de l'APC ;
- ☉ formé les opérateurs du système PEACESAT d'IRETA à la recherche d'informations en ligne sur Internet. ☉

Financement et dépenses en 1995

Financement du PROE

Les fonds reçus par le PROE en 1995 sont détaillés dans le tableau ci-dessous. Le total de 7 327 289 USD comprend des fonds effectivement reçus au cours de l'exercice ainsi que des fonds reportés des années précédentes.

Diagramme 1
Répartition des fonds reçus des bailleurs de fonds en 1995

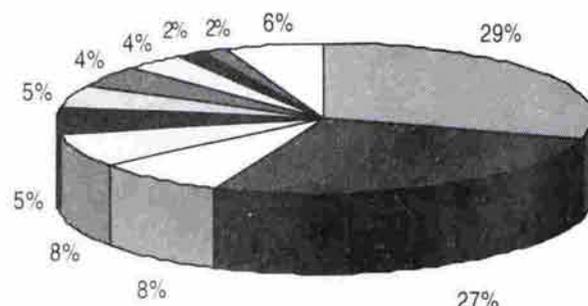


Tableau 1
Total des fonds reçus en 1995

Bailleurs de fonds	USD	%
PNUD	2 174 743	29 %
AusAID	1 976 875	27 %
Nouvelle-Zélande	586 860	8 %
Fonction primaire (membres)	563 245	8 %
PNUE	392 622	5 %
Projets à financement multiple	364 536	5 %
FNUAP	325 645	4 %
Fonction primaire (autres)	279 959	4 %
CORA	119 123	2 %
République de Chine (Taiwan)	110 000	2 %
Autres	433 681	6 %
Total	7 327 289	

Le financement reçu durant l'exercice a dépassé celui des autres années, une augmentation de 23 % ayant été enregistrée par rapport à 1994.

Le PROE a continué de bénéficier du soutien financier de ses principaux bailleurs de fonds, tout en recevant des financements exceptionnels. Les fonds reçus durant l'exercice provenaient de plus de trente sources différentes, dont les principales figurent dans le tableau 1 en page précédente.

Les fonds disponibles ont été affectés aux fonctions suivantes :

1) *Mise en oeuvre et gestion des projets*

Ces fonds extra-budgétaires reçus des *bailleurs de fonds* servent à la mise en oeuvre et à la gestion de projets spécifiques.

2) *Fonction primaire*

Ces fonds sont versés au PROE par les pays et territoires membres ainsi que par diverses autres sources pour financer ses activités primaires ou "fondamentales".

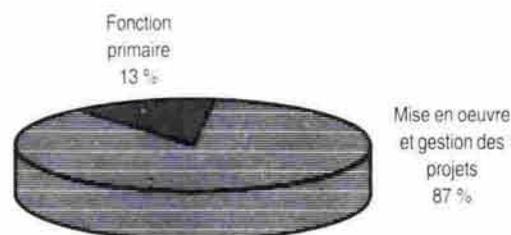


Tableau 2
Répartition des fonds par fonction pour 1995

Fonction	USD	%
Mise en oeuvre et gestion des projets	6 408 149	87 %
Fonction primaire	919 140	13 %
Total	7 327 289	

La majorité des fonds reçus pendant l'exercice provenait de bailleurs de fonds et a été affectée comme suit : mise en oeuvre et gestion des projets (87 %), fonction primaire et autres coûts (13 %).

Les contributions reçues des membres pour la prise en charge des activités de la fonction primaire et d'autres coûts n'ont représenté qu'une petite partie de la totalité des fonds reçus pendant l'exercice. Cette participation est illustrée sous le poste "Fonction primaire (membres)" du tableau 1.

Dépenses du PROE

Le total des dépenses encourues en 1995 par le Secrétariat au titre du programme de travail du PROE s'est élevé à 4 684 028 USD. Le tableau ci-dessous et le diagramme ci-contre fournissent une répartition de ces dépenses par division.

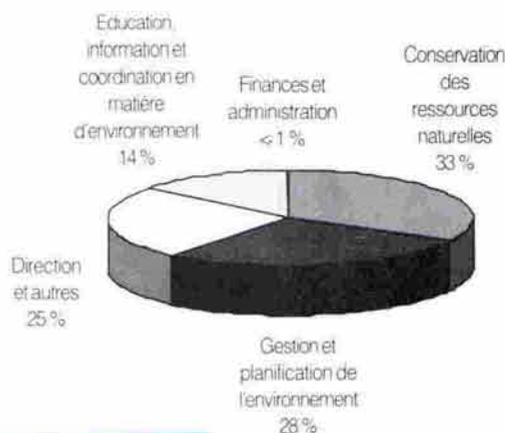


Tableau 3
Dépenses par division en 1995

Division	USD	%
Conservation des ressources naturelles	1 543 569	33 %
Gestion et planification de l'environnement	1 323 656	28 %
Direction et autres	1 170 681	25 %
Education, information et coordination en matière d'environnement	639 516	14 %
Finances et administration	6 606	< 1 %
Total	4 684 028	

Le niveau des dépenses encourues durant l'exercice dépasse de beaucoup celui des années précédentes. 33 % des dépenses ont été engagées par la Division conservation des ressources naturelles, 28 % par la Division gestion et planification de l'environnement et 25 % par la direction et d'autres coûts (ce poste inclut les activités relevant de la fonction primaire du PROE).

Division	Project	Bailleur de fonds
Conservation des ressources naturelles	Programme de conservation de la biodiversité dans le Pacifique Sud	FEM/Australie/PNUD
Education, information et coordination en matière d'environnement	Capacité 21	PNUD
Gestion et planification de l'environnement	PMP/Projet population et environnement	FNUAP
Gestion et planification de l'environnement	Financement du poste de spécialiste du changement climatique	AUSAID
Gestion et planification de l'environnement	EIE au titre du Projet national de planification	AUSAID
Direction et autres	Activités de la fonction primaire du PROE	Fonction primaire
Direction et autres	Financement de différents postes du PROE	Nouvelle-Zélande

Les projets ci-dessus représentent 65 % du total des dépenses encourues en 1995.

Relations avec d'autres organisations

Bailleurs de fonds

Les contributions reçues des organisations internationales, de même que les contributions des gouvernements, qu'ils soient membres ou non de l'organisation, constituent une part importante du budget annuel du PROE.

Le **PNUD** a largement contribué au renforcement institutionnel du PROE pendant les premières années de celui-ci à Apia, par le biais de son projet de *Planification et mise en oeuvre du Programme régional de l'environnement du Pacifique (PMP)*. Durant la même période, le PNUD a soutenu les cellules environnement des gouvernements membres par l'intermédiaire du PROE, dans le cadre du Projet de *Stratégies nationales de gestion de l'environnement*.

Poursuivant cette tradition d'assistance, l'administrateur du PNUD et le directeur du PROE ont signé à la Barbade, en 1994, un accord prévoyant l'exécution du projet Capacité 21 par le PROE. Ce projet vise à assurer le suivi et la mise en oeuvre des décisions prises au *Sommet de la Terre* en 1992.

Le **Fonds pour l'environnement mondial**, administré conjointement par la Banque mondiale, le PNUE et le PNUD, finance, en collaboration avec l'Australie, le Programme de conservation de la biodiversité dans le Pacifique Sud, le plus important projet du PROE.

En leur qualité de gouvernements membres du PROE, l'**Australie**, la **Nouvelle-Zélande** et la **France** ont, cette année encore, généreusement contribué à la réalisation d'un grand nombre d'activités de programme, tout en versant des contributions volontaires destinées à financer les frais d'exploitation du Secrétariat au titre de la fonction primaire. Une partie des ressources extra-budgétaires allouées a permis de prendre en charge des postes de programme essentiels.

Le **FNUAP** contribue également aux ressources financières du PROE et finance un projet destiné à l'*Intégration des considérations de population et d'environnement*. Une série d'ateliers et d'activités connexes se déroulent actuellement dans toute la région.

Le **PNUE** a cette année, comme par le passé, apporté son soutien au PROE par le biais du projet *PENRIC*, qui est maintenant dans sa cinquième année. Grâce à ce projet, le PROE est doté de moyens en SIG pour l'évaluation de l'environnement. Le centre a, par ailleurs, soutenu des activités relatives à la conservation de la biodiversité et à la population dans le cadre de projets exécutés aux Fidji, aux EFM, à Kiribati et à Niue.

Le **Canada** et le **Japon**, qui ne sont pas membres du PROE, ont continué d'allouer des fonds à des projets du PROE concernant la gestion des zones côtières et la protection des tortues marines. Le dialogue a, d'autre part, été poursuivi avec le Canada, en association avec d'autres organisations régionales, pour le financement d'un futur programme régional.

Le PROE a bénéficié, au cours de l'année écoulée, de l'aide financière de la **République de Chine (Taiwan)**, du **Commonwealth Fund for Technical Cooperation**, du **Los Alamos National Laboratories** et de l'**Organisation météorologique mondiale (OMM)**.

Le PROE exprime sa reconnaissance à l'ensemble de ces bailleurs de fonds pour l'aide généreuse et inestimable qu'ils lui ont apportée. ☺



Institutions et experts-conseils associés

Outre les organisations et les gouvernements bailleurs de fonds déjà mentionnés, de nombreuses institutions régionales et internationales prêtent leur concours au PROE, soit en mettant à disposition leurs connaissances techniques, soit par le biais de dons en nature ou d'accords de sous-traitance ou de conseil.

Le PROE bénéficie depuis de nombreuses années d'une aide considérable de la part d'instituts et d'agences techniques de la région, dont les universités du Pacifique Sud, de Papouasie-Nouvelle-Guinée, de Guam et d'Hawaïi, le Community College of Micronesia, le Centre Est-Ouest à Honolulu, le Laboratoire d'études et de surveillance de l'environnement à Tahiti, l'ORSTOM et l'université française du Pacifique Sud à Nouméa.

Les autres institutions régionales associées au PROE comprennent l'université de Sydney, l'université Macquarie, l'université de Wollongong et l'université James Cook en Australie, l'université d'Auckland et l'université de Waikato en Nouvelle-Zélande.

Le PROE travaille également en étroite collaboration avec d'autres organisations intergouvernementales régionales au sein du *Comité de coordination des organisations du Pacifique Sud*, dont la Commission du Pacifique Sud à Nouméa et le Secrétariat du Forum à Suva, ainsi que la Commission de géoscience appliquée du Pacifique Sud à Suva,

l'Agence des pêches du Forum à Honiara et le Pacific Islands Development Programme à Honolulu.

Par le biais de divers mémorandums d'accord, le PROE entreprend des projets communs avec un certain nombre d'organisations gouvernementales et non gouvernementales internationales, notamment avec l'UICN à Genève, The Nature Conservancy à Honolulu, le ministère néo-zélandais de la conservation et l'Australian National Conservation Agency.

De nombreux experts-conseils privés de la région fournissent des services de conseil au PROE dans des domaines dans lesquels l'organisation n'est pas spécialisée. Ce processus fort utile contribue au développement des connaissances spécialisées relatives à l'environnement dont dispose la région des îles du Pacifique.

Le PROE remercie l'ensemble des institutions et des experts-conseils qui l'ont aidé au cours de l'année passée. 🙏

La zone de conservation de Koriyaititi aux Fidji, qui a remporté un prix d'auréole. Cette zone de conservation et d'autres dans le reste du monde ont été désignées comme zones de conservation de la biodiversité dans le Pacifique Sud à partir d'un projet du PROE. Elles ont été désignées par le Comité pour l'Environnement Mondial (Cem) par le biais de son réseau de l'Environnement du Pacifique Sud.



Secrétariat du PROE

Direction

Stewart Donald
Directeur par intérim

Chefs de division

Beti Mulicagoele
Josefani
Chef de la Division
conservation des
ressources
naturelles

Wynell Neve
Chef de la Division
éducation,
informatique et
communication
matière
d'environnement

Miles Gerald
Chef de la Division
gestion et
planification de
l'environnement

James Nuiji
Chef de la Division
finances et
administration

Secrétaires

Kaniti Dorothy
Secrétaire de
direction

Eli Apisoti
Secrétaires
aux affaires

Les changements suivants sont intervenus dans l'équipe du Secrétariat au cours de l'année passée :

Nouvelles recrues

Neuf personnes ont été recrutées : Mme Malama Hadley (agent administratif), M. Andrew Munro (chargé de la gestion des déchets et de la prévention de la pollution), M. Fatu Tauafiafi (chargé de l'information et des publications), M. Craig Wilson (chargé de projet), Mmes Susana Kilepoa et Lagi Le'apai (assistantes de division), M. Puni Chong Wong (employé comptable) et Mme Lucille Apis-Overhoff (chargée des zones humides et des mangroves).

Promotions

Deux assistantes de division ont été promues : Mme Apiseta E'i au poste de secrétaire du directeur adjoint et Mme Saunoa Mata'u au poste d'assistante conférences.

Temporaires

Trois agents ont été recrutés à titre temporaire : Mmes Mausali Pu'e'pu'ema'i et Tumema Fuimaono (employées comptables) et Mme Aso

Sione (adjointe au factotum).

Départs

Durant l'année, le PROE a perdu les services des précieux collaborateurs suivants :

- ✳ le Dr Vili Fuavao (directeur), chef de file de l'organisation ces six dernières années et demie, qui a accepté le poste de chef du bureau sous-régional de la FAO à Apia ;
- ✳ M. Wesley Ward (chargé de l'information et des publications), reparti en Australie ;
- ✳ le Dr Andrew Smith (chargé de la gestion des zones côtières), qui travaille maintenant à Palau ;
- ✳ le Dr Andrew Tilling (responsable de biodiversité - études socio-économiques), reparti en Nouvelle-Zélande ;
- ✳ M. Asipeli Palaki (adjoint au

chargé de la gestion des zones côtières), reparti aux Tonga ;

- ✳ Mme Maria Cavanagh (assistance conférences), repartie en Nouvelle-Zélande ;
- ✳ Mme Miriama Savelio (employée comptable), repartie en Nouvelle-Zélande ;
- ✳ M. Eneliko Seiuli (agent administratif), qui nous a quittés pour poursuivre sa carrière professionnelle ;
- ✳ Mme Fa'apio Sagaga (secrétaire du directeur adjoint), qui a suivi sa famille aux Iles Salomon ;
- ✳ M. Iakopo Leota (agent de nettoyage), qui nous a quittés pour poursuivre sa carrière professionnelle.

Le PROE emploie actuellement 53 spécialistes et agents administratifs. ☺



Hommage à Vili Fuavao

Le Dr Vili Fuavao a quitté le PROE fin avril 1996, après l'avoir dirigé depuis 1990. Il était le premier directeur du PROE et a joué un rôle crucial dans son expansion.

Vili est né aux Tonga, où il est allé à l'école primaire. Il est ensuite parti aux Etats-Unis pour poursuivre ses études et a passé avec succès une licence en mathématiques et chimie au Chadron State College au Nebraska en 1977, puis une maîtrise et un doctorat en chimie à l'université de l'Etat du Nouveau-Mexique. Après avoir travaillé comme chercheur en Californie, au Royaume-Uni, en Australie et en Nouvelle-Zélande, il a rejoint l'*University of the South Pacific* à Suva en 1984, où il a enseigné jusqu'à ce qu'il soit nommé coordonnateur du PROE – alors programme dépendant de la Commission du Pacifique Sud à Nouméa – en 1990. Sa vision de l'avenir et son dévouement ont joué un rôle primordial dans la métamorphose qui a vu le PROE devenir l'organisation intergouvernementale régionale indépendante que nous connaissons maintenant, employant 53 personnes et dotée de son propre siège aux Samoa occidentales.



Vili Fuavao et Don Stewart à Apia, aux Samoa occidentales. Vili venait juste de prononcer son dernier discours en qualité de directeur du PROE.

Le PROE et son équipe doivent énormément à Vili pour son engagement envers l'organisation et ses membres ainsi que pour la persévérance dont il a su faire preuve pour qu'elle devienne autonome. Il est assurément le père du PROE actuel. Sans son mélange particulier d'idéalisme et d'esprit pratique, et sans ses talents de leader et de diplomate, la dernière née des organisations intergouvernementales de la région n'aurait sans doute pas été créée aussi rapidement.

Vili occupe maintenant le poste de représentant sous-régional pour les îles du Pacifique à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et travaille de nouveau à l'implantation d'un siège dans la région, cette fois-ci pour la FAO. Nous tenons à le remercier infiniment pour le travail extraordinaire qu'il a su accomplir au PROE et lui adressons, ainsi qu'à son épouse, Sonia, et à ses enfants, Peter, Joe et Taisa, tous nos vœux pour l'avenir. 🙏

Rang du fond (de gche à dte) : Alex Williams, Fatu Tuiasafu, Esava Rusia, Sattu Bonathu, Amosa Teofilo, Finalepo Teai, Asafa Foreti, Eartiel Deroc, Potele Ioane, Pioni Chong Wang, Lucas Dostang, Andrew Mirani.

3ème rang (de gche à dte) : Roger Cornforth, Sue Miller, Fautupu Palbega, Saumosi Mata'e'a, Fono Vakea, Lucille Apis-Orenhoff, Dorothy Kanni, Quendouria Reid, Leigh Pu'upu'eua'i, Tumenua Fiumaono, Ruta Tufua.

2ème rang (de gche à dte) : Aso Strate, Taumivao Tangimaoi, Makania Hadley, Don Stereart, Vili Fuavao, Nera Wendt, Josefata Reft.

Assises (de gche à dte) : Monuca Tupai, Fuafo Matafoa, Apiseia Eri, Tohgganale Laitila, Tupe Salulu.

Absents : Bernardi Monasa, Dismark Crandley, Chabalapan Kahum, Eba Huan, Fuamanua Fonoti, Gerald Miles, Gisa Salusa-Leslie, Komori Onari, Lagi Te'apai, Nerille Koop, Nuku Jones, Sefajai Ab'iang, Sia Patelesio, Talimua Tuata, Susana Kilepasi et Wemuki Iremec.

Perspectives d'avenir

Pour conclure

En 1996, les gouvernements membres du PROE procéderont, avec d'autres parties concernées et avec l'équipe du Secrétariat, à l'évaluation des progrès accomplis dans la mise en oeuvre des dispositions du *Plan d'action 1991/95 pour la gestion de l'environnement de la région du Pacifique Sud*, plus connu sous le nom de Plan d'action du PROE.

Ce document, approuvé au niveau ministériel lors de la Quatrième Conférence du PROE en 1991, définit les "stratégies et objectifs pour la conservation et la valorisation de l'environnement du Pacifique Sud en tenant compte de la nécessité de parvenir au développement écologiquement durable". Il "constitue le cadre de l'approche régionale adoptée pour lutter contre les problèmes d'environnement de la région du Pacifique Sud, s'adressant aux besoins et aux préoccupations uniques aux pays et populations de la région et mettant en valeur leurs propres compétences en matière d'environnement". Il donne également mandat au PROE pour exécuter neuf programmes prioritaires sur une période de cinq ans. A partir de la révision qui va avoir lieu, un projet de Plan d'action pour la période 1996/2000 sera rédigé, puis soumis à l'examen et à l'approbation des ministres participant à la Neuvième Conférence du PROE en novembre 1996.

D'énormes changements, tant politiques qu'économiques et environnementaux, sont intervenus dans les pays et la région comme dans le monde depuis l'adoption du Plan

d'action actuel en 1991. Nous pouvons être sûrs que ces changements ne sont pas prêts de s'arrêter. Certains peuvent être anticipés dans une certaine mesure, tandis que d'autres nous prendront par surprise, ainsi que cela s'est produit par le passé.

En prévision de ces changements, le défi consistera pour les auteurs du nouveau Plan d'action à posséder une vision claire, non pas du PROE de l'an 2000, mais de celui dont hériteront les générations qui nous suivront. Cette tâche ne sera pas aisée, toutefois c'est celle que nous devons nous fixer si nous voulons que notre avenir ait un sens.

Souplesse et pouvoir d'adaptation seront essentiels. Nous ne devons, par ailleurs, avoir aucun doute quant à nos priorités, notamment en raison du déclin probable des contributions des bailleurs de fonds à l'avenir. Une de ces priorités doit consister à promouvoir le renforcement des moyens nationaux de manière aussi rapide et efficace que possible afin que les pays soient en mesure de faire face à leurs propres problèmes d'environnement. Cela peut signifier que le PROE devrait devenir une

organisation de facilitation et de coordination, tous les projets étant mis en oeuvre par les pays et territoires eux-mêmes.

Nous anticipons avec intérêt la consultation élargie dont ces questions feront l'objet dans les prochains mois et qui permettra de présenter l'information la plus complète à la Neuvième Conférence du PROE. Celle-ci sera ainsi en mesure de prendre des décisions constructives grâce auxquelles nous pourrons envisager avec sérénité les changements que nous réserve le 21ème siècle. ☺

Don Stewart
Directeur par intérim

Liste des abréviations

ADB	Banque asiatique du développement	MRA	Mesure du rayonnement atmosphérique
ANCA	Australian Nature Conservation Agency	NZODA	Agence néo-zélandaise pour le développement extérieur
APC	Association for Progressive Communication	OMI	Organisation maritime internationale
APE	Agence de protection de l'environnement	OMM	Organisation météorologique mondiale
APEI	Alliance des petits Etats insulaires	ONG	Organisation non gouvernementale
APF	Agence des pêches du Forum	PCBPS	Programme de conservation de la biodiversité dans le Pacifique Sud
AusAID	Agence australienne pour le développement international	PEACESAT	Système expérimental de communication et d'éducation par satellite pour le Pacifique
AVA	Australian Volunteers Abroad	PEIN	Réseau information environnement Pacifique
CASO	Agent de soutien de zone de conservation	PENRIC	Centre d'information du Pacifique sur l'environnement et les ressources naturelles
CCCC	Convention cadre sur les changements climatiques	PICCAP	Programme d'assistance aux îles du Pacifique en matière de changement climatique
CCZC	Comité de coordination de zone de conservation	PNG	Papouasie-Nouvelle-Guinée
CDD	Commission du développement durable	PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
CESAP	Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique	PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
CFTC	Commonwealth Fund for Technical Cooperation	PRCTM	Programme régional de conservation des tortues marines
CGAPS	Commission de géoscience appliquée du Pacifique Sud	PROE	Programme régional océanien de l'environnement
CIB	Centre d'information/bibliothèque	PRTR	Inventaire des émissions et des transferts de matières polluantes
CITES	Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées	PSDNP	Programme Réseau développement durable du Pacifique
CLICOM	Application de l'informatique à la climatologie	PZC	Projet de zone de conservation
CORA	Canadian Ocean Research Associates	RDD	Réseau développement durable
CPS	Commission du Pacifique Sud	SIG	Système d'information géographique
CTD	Conseil technique sur le développement	SNAGE	Stratégie nationale de gestion de l'environnement
DPP	Dossier de préparation de projet	UE	Union européenne
EFM	Etats fédérés de Micronésie	UICN	Union mondiale pour la conservation
EIE	Etude d'impact sur l'environnement	UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
ELI/PAC	Centre d'activité du programme sur le droit de l'environnement et les institutions de protection de l'environnement	USP	University of the South Pacific
ENSO	El Niño/oscillation australe	WWF	Fonds mondial pour la nature
FEM	Fonds pour l'environnement mondial		
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population		
GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat		
IIRC	Initiative internationale sur les récifs coralliens		
IRETA	Pacific Institute for Research, Extension and Training in Agriculture		



